

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. III

MONTREAL, 27 AOUT 1892

No. 10

ÉCOLES SÉPARÉES ET MIXTES

La question des écoles du Manitoba vient d'être réglée au point de vue juridique par le jugement des Lords du Conseil Privé, qui a reconnu au gouvernement provincial le droit d'imposer une taxe générale pour l'entretien d'Écoles Publiques soumises au contrôle de l'État.

Cette décision porte une atteinte indiscutable à l'état d'être de la population d'origine française du Manitoba, et consacre l'exclusion, des Écoles, de l'enseignement de la langue française et des exercices religieux qui, au point de vue catholique, forment une partie intégrante de l'éducation des enfants.

Ce qui revient à dire dans ce cas que la taxe est réellement illégitime en vertu du principe de Mirabeau que : "L'impôt est une dette commune des citoyens, une espèce de dédommagement et le prix des avantages que la Société leur procure."

La Société ne procurant pas l'avantage dont elle demande le prix, le contrat est unilatéral et sans valeur.

En un mot, la population française dit : Vous nous ferez payer pour l'éducation publique et vous ne nous la fournirez pas ; vous nous refusez compensation pour le montant que vous exigez de nous.

La taxe des Écoles Publiques au Manitoba n'est pas pour les catholiques "l'honorable obligation de contribuer aux dépenses publiques", mais "la douloureuse obligation de contribuer aux charges sans en avoir le bénéfice."

C'est sur ce terrain à notre avis qu'auraient dû se placer les autorités ecclésiastiques pour en appeler aux tribunaux et conseiller à leurs administrés de refuser le paiement de la taxe.

La question eût été beaucoup plus vaste, beaucoup plus grande. Tout le problème des droits de l'État enseignant eût été soulevé et discuté. Nous eussions assisté à un mouvement qui eût intéressé le monde entier, par les principes fondamentaux qu'il touchait et l'intervention qu'il eût pu provoquer.

Nous sommes étonnés qu'un aussi grand champ d'action n'ait pas tenté les conseillers de la population.

Au lieu de cela, la lutte légale s'est faite sur un point d'interprétation de statuts, sur une chicane de termes dont le Conseil Privé est sorti par un jugement sans consistance, plein de banalités et indigne du sérieux du tribunal.

Dans l'espèce, la démarche telle que faite était donc une erreur, et la suite l'a prouvé.

Quel qu'il soit, le jugement du Conseil Privé a, comme nous le disions en commençant, complètement retiré la question des Écoles du domaine juridique, sans néanmoins la régler définitivement.

Elle rentre dans le domaine politique où il eût été plus habile de la maintenir.

Lorsque l'Acte du Manitoba a été passé, il a été formellement convenu — et c'était d'ailleurs une des conditions primordiales de l'entente — qu'aucun acte subséquent ne pourrait porter atteinte aux privilèges existant en faveur d'une portion quelconque de la population.

Le Conseil Privé a décidé que les Canadiens-français ne jouissaient pas du droit d'avoir des Écoles Séparées en vertu d'un *privilege* qu'on s'fit tenu de respecter autrement que le *droit* de tout citoyen d'agir à sa guise tant qu'il remplit les charges que lui impose l'État.

La distinction est spécieuse et ne détruit pas cette loi économique en vertu de laquelle un individu ne peut pas être taxé pour un objet dont il lui est impossible de profiter.

Maintenant l'Acte du Manitoba contient plus que la protection juridique que vient d'écluser le Conseil Privé, il contient une protection politique qui est aujourd'hui la dernière ressource des parties qui se considèrent lésées.

L'Acte dit que par adresse au Gouverneur-Général, la population du Manitoba aura toujours le pouvoir de réclamer qu'il soit porté remède aux atteintes qu'elle aurait eues à subir dans ses droits ou ses propriétés en tant que protégés par le dit acte.

C'est donc maintenant du gouvernement fédéral qui a déjà devant lui une adresse conçue dans les termes précédents, qu'il faut attendre la réparation du tort commis, et le moment est venu de discuter les moyens de remédier au dommage fait.

Quels sont les modes proposés? Ils sont nombreux, mais il n'y en a que peu de pratiques.

On a parlé de désaveu de la loi; nous aurions tort de laisser croire un seul instant à nos compatriotes du Manitoba qu'ils peuvent entretenir le moindre espoir de ce côté.

Quelques journaux ont suggéré que le gouvernement fédéral affectât une certaine partie du revenu des terres scolaires du Manitoba au maintien d'écoles séparées dans les centres français. Il nous est difficile de pousser l'optimisme jusqu'à songer un seul instant à la possibilité d'un arrangement de ce genre et, pour notre part, nous ne voyons qu'un seul moyen de sortir de la difficulté, et ce moyen c'est de tirer le meilleur parti possible de la situation qui est faite aux Canadiens-français par la loi telle qu'elle existe. Nous regrettons d'avoir à dire que ce serait encore le plus sage parti à prendre dans l'état de faiblesse politique et de déchéance d'influence où nous laissent nos dissensions politiques et la vénalité de nos hommes d'État.

Il y a deux choses à considérer dans les écoles communes ou les écoles mixtes en général: la question de la langue et la question de la religion qui ne sont pas du même domaine.

Prenons la question de la langue: un arrangement ne saurait être admissible que si les deux langues pouvaient être unies sur le même terrain; sinon, le mot écoles mixtes est une tromperie.

Ne pourrait-on pas mettre, dans les exercices, l'anglais et le français sur un pied égal ou proportionnel au nombre d'élèves de chaque langue?

Ce serait une satisfaction partielle au moins qui n'affecte en rien notre refus absolu d'admettre des écoles purement anglaises où nos enfants se verraient inculquer l'anglais seul pour arriver à la destruction de leur langue maternelle, mode de procéder que nous considérons comme une persécution évidente.

Par exemple, pour la question de religion, on ne peut s'entendre de la même façon. Il serait essentiel, au contraire, dans le cas de vie commune, qu'aucune des deux religions n'intervienne au cours des exercices scolaires, car les catholiques comme les protestants ont le droit d'exiger que les croyances religieuses de leurs enfants ne soient pas affectées par des doctrines adverses. Mais, enfin, n'y aurait-il pas moyen de réserver à l'éducation religieuse une place, une heure, une chambre spéciale pour chaque secte, et d'enlever à l'instituteur le soin d'intervenir, dans cette matière qui est du ressort pur du prêtre ou du pasteur et surtout du père de famille?

De cette façon une partie de l'inconvénient paraît être tournée.

Un desideratum rationnel serait donc qu'une part proportionnelle au nombre des élèves de chaque race fût faite à l'étude de chacune des deux langues légales dans la Puisseance; et d'un autre côté, que l'instituteur fût obligé de se tenir à l'écart de toutes les questions d'ordre religieux et forcé à la neutralité par un silence inviolable sur cette matière qui serait enlevée de ses mains pour revenir à ses gardiens naturels.

Ne serait-ce pas sauvegarder bien des intérêts, bien des légitimes regrets, éviter bien des conflits?

N'est-ce pas en somme la solution à laquelle nos compatriotes de Faribault et de Stillwater ont aujourd'hui recours et dont sa Sainteté Léon XIII a dit: *tolerari potest!*

— Mais alors, me répondra-t-on, c'est aussi bien de nous annexer tout de suite aux États-Unis?

J'allais le dire!

DEMOS.

LA REACTION

UNE VOIX D'OUTRE-TOMBE

Du CÉLESTE SÉJOUR,

Périhélie de mars, 4 août 1892.

Je suis toujours Tourangeau, mais je n'habite plus Luynes.

L'espace est mon élément; ce que vous nommez le monde invisible est ma demeure, la création est mon panorama.

Je vois de haut bien des choses terrestres que les pâles humains, encore embarrassés des lourdes entraves de la chair, ne peuvent apercevoir, ou n'entrevoient qu'imparfaitement, grâce à leur myopie physique, intellectuelle et morale.

J'examine avec intérêt le va-et-vient de mes semblables, actuellement occupés à subir leur temps d'épreuve sur la petite boule sidérale où j'ai fait un stage toujours mouvementé et souvent douloureux.

Les hommes sont encore à peu près ce qu'ils étaient de mon temps. S'ils n'avaient pas l'éternité devant eux, leurs progrès me paraîtraient bien lents.

Ces progrès sont intermittents et momentanément limités à certaines régions qui subiront un temps d'arrêt à leur tour, tandis que d'autres se mettront en mouvement.

Il faut qu'il en soit ainsi, sans quoi la race humaine serait privée des épreuves qui lui sont nécessaires pour que chacun de ses membres puisse, dans l'exercice de son libre arbitre, avoir le mérite de s'orienter lui-même dans la voie difficile du perfectionnement.

Il faut cela pour que l'âme trouve dans la douleur, les contrariétés, les anomalies et les injustices, l'entraînement qui la prépare aux jouissances de la vie immatérielle.

L'intuition de cette vérité me rend beaucoup plus indulgent envers les mortels, beaucoup moins impatient de voir votre société régénérée de fond en comble, beaucoup moins soucieux de ses travers que je ne l'étais de mon vivant.

Cependant, j'observe avec attention les péripéties de la lutte quasi-éternelle entre le bien et le mal.

J'applaudis aux efforts des pionniers de la réforme.

Mes écrits d'autrefois ont contribué à déraciner quelques abus, et c'est pour moi une source de bien vive satisfaction.

De nouveaux abus se grefferont sur l'arbre de la liberté, s'attacheront aux flancs des nouvelles réformes, et ce sera une lutte de tous les instants, jusqu'à ce que, petit à petit, le caractère humain se soit suffisamment épuré pour que

la sainte justice, si insolemment parodiée et caricaturée aujourd'hui, ait son autel érigé dans le cœur de chaque citoyen libre.

Ce jour-là, ce qui restera de la race humaine ne jouira pas encore du bonheur parfait — la perfection n'est pas de votre planète, — mais l'existence sera devenue à peu près supportable sur votre globe terraque.

En attendant, je fais des vœux pour les vaillants champions de la Vérité aux prises avec l'imposture. Ils ont une mission à remplir : qu'ils s'en acquittent avec zèle, et, si leurs idées ne peuvent prévaloir de leur vivant, ils auront au moins le mérite d'avoir fait leur tâche, d'avoir devancé leur siècle, d'avoir jeté dans le sol fertile de l'intelligence humaine des idées qui germeront tôt ou tard.

Je lis le CANADA-REVUE avant qu'il soit imprimé, avant même que ses rédacteurs aient aligné les pattes de mouches qui traduisent plus ou moins fidèlement leur pensée dénaturée, amoindrie ou exagérée par l'insuffisance de la linguistique terrestre.

Leurs pensées les plus intimes sont pour moi comme un livre ouvert, beaucoup plus intéressant à lire que leurs articles, quelle que soit la valeur relative de ces productions.

Si je le pouvais, je voudrais tempérer l'ardeur des uns, stimuler le zèle des autres, les encourager tous et leur communiquer, sur les hommes et les choses, les nouveaux aperçus qui m'ont été révélés depuis que la mort a élargi mon horizon visuel.

Ce serait leur enlever leur mérite et empiéter en quelque sorte sur le libre arbitre. Je les laisse se débrouiller comme ils le peuvent, et je constate qu'ils ne s'en tirent pas trop mal, pour des naturels d'une planète aussi arriérée que la vôtre.

La note désespérée de votre collaborateur CASSANDRE m'a particulièrement frappé. Je ne vois plus son nom figurer au bas de vos articles. Je comprends cela : On ne passe pas sa vie à jeter le cri d'alarme, et c'est un cri de désespoir qu'il a lancé dans son article intitulé : *La déchéance d'un peuple*.

Il a bien fait de donner l'éveil. Placé à son point de vue, j'aurais peut-être fait preuve d'un pessimisme aussi sombre que le sien ; mais d'ici, je vois les choses différemment.

Les maux qu'il redoute seront probablement conjurés grâce à des écrits comme le sien, qui feront toucher du doigt l'état d'abaissement et de subordination où la pusillanimité de votre classe dirigeante vous a conduits.

J'ai foi en votre peuple. Accoutumez-le à penser par lui-même, et il aura bientôt conquis, dans l'économie des nations américaines, la place qui convient à son intelligence et à sa vitalité.

Sans doute il est bon d'envisager courageusement la situation, mais il ne faut jamais désespérer du triomphe définitif des saines idées.

Les desseins de Dieu sont impénétrables. La justice est éternelle ; les coteries sont éphémères. La durée de leur règne peut paraître bien longue à ceux qui en sont les victimes, mais les excès des conjurés déterminent toujours une réaction salutaire.

Examiné à ce point de vue, votre sort me paraît devoir bientôt s'améliorer. Vous êtes descendus au dernier degré de l'échelle. Vous ne pouvez pas rester là : il vous faut remonter, et l'ascension sera plus rapide que la descente.

Examinons un peu la situation du peuple franco-canadien. Elle n'est pas belle, tant s'en faut, et c'est même pour cela que la réaction est prochaine, inévitable.

Votre éducation sociale et politique est tout à fait fautive. Je m'explique : Tous vos colléges sont entre les mains des prêtres : excellentes gens dans leur sphère, mais absolument incapables de former des citoyens au caractère viril.

On devrait vous enseigner la résistance à l'oppression ; on vous enseigne la subordination, la dépendance absolue, le respect à l'autorité représentée par l'intrigue, la malhonnêteté, la duplicité et le servilisme.

Tandis que le clergé irlandais épouse chaudement la cause de ses ouailles opprimées par la perfide Albion, le vôtre se range invariablement contre vous en faveur de vos oppresseurs.

Ce qu'il y a de pis, c'est qu'il croit remplir son devoir en détruisant chez vous toute velléité de résistance à l'oppression. Il ne se borne pas à condamner la révolte à main armée, quelque justifiable qu'elle puisse être. C'est au nom de vos devoirs de catholiques qu'il vous oblige à voter en faveur de ceux qui vous persécutent à cause de votre religion.

Votre clergé est tout à fait ancien régime. Il vous fait un crime de voter contre le régime établi, tandis qu'il est prêt à canoniser tous les Vendéens qui naguère, au nom du droit divin des rois, fusillaient sans merci les troupes du gouvernement que la France s'était librement donné.

Pour lui, la déclaration des Droits de l'homme est une hérésie, et la souveraineté du peuple une erreur condamnable.

L'absolutisme a toutes ses sympathies ; la liberté lui porte ombrage.

Politiquement il n'est pas de son siècle et encore moins du continent qu'il habite.

Je sais qu'il y a de nobles exceptions à cette règle générale, mais je constate chez lui cette tendance traditionnelle, bien moins pour lui reprocher des opinions politiques dont il a hérité et qu'il se transmet depuis deux siècles, que pour faire ressortir son peu d'aptitudes à former des élèves destinés à jouer le rôle de citoyens dans un pays libre.

Habitué lui-même à l'obéissance passive, il est assez naturel qu'il s'efforce de briser les caractères, de les plier à une règle inflexible, au lieu d'inculquer aux jeunes gens cette noble indépendance qui convient à des êtres destinés à prendre part au gouvernement de leur pays.

Les colléges canadiens sont autant de pépinières de prêtres. Ils ont été créés pour cela. Les trois-quarts des élèves ne prennent pas la soutane, mais l'éducation monastique et cléricale qu'ils ont reçue a pour résultat d'encombrer votre monde politique d'une race de pions toujours prêts à ramper servilement aux pieds des puissants du jour.

Ceux qui entrent dans les ordres sacrés sont à peu près à leur place. Ils sont censés avoir reçu l'éducation qui convient à leur état ; mais les autres sont des déclassés qui

seront obligés, pour devenir des hommes libres, d'oublier tout ce qu'ils ont appris au collège.

Le malheur est qu'il faut en passer par là, car vous n'avez pas une seule institution laïque de haute éducation.

Etonnez-vous donc après cela de vous voir trahis en toute occasion par ceux qui sont chargés de la défense de vos droits.

Hélas ! nous n'avons pas d'hommes, entendez-vous dire chaque jour par des partisans des deux groupes politiques.

A qui la faute ?

Les hommes de caractère vous font peur. Vous n'en voulez pas. Vous leur préférez invariablement des hommes tarés.

Pour trouver grâce à vos yeux il faut avoir au moins ses vingt-cinq quartiers de péculat.

Avec cela que vous n'êtes pas très difficile sur le chapitre des aptitudes.

Le premier venu, pourvu qu'il ait l'échine bien souple, qu'il se soit vendu plusieurs fois d'une façon bien authentique ; qu'il ait trempé dans plusieurs spéculations véreuses ; qu'il ait changé de parti juste au moment où cela faisait son affaire, qu'il soit bien vu de vos ennemis déclarés et qu'il sache écorcher le français d'une façon désolante, est sûr d'arriver chez vous aux plus hautes distinctions.

Passez en revue vos hommes publics ; ceux que votre badauderie a porté aux honneurs et au pouvoir, ceux que votre servilisme entoure de tout le respect et de toutes les prévenances possibles : combien en comptez-vous qui soient absolument immaculés ?

Lequel d'entre eux n'a pas à son dossier un ou plusieurs de ces écarts, de ces souillures, de ces trahisons, de ces tripotages honteux, qui dans d'autres pays ruinent à jamais la réputation d'un homme public lorsqu'ils ne le conduisent pas au bagne ?

Je ne parle pas ici de ces cas d'immoralité honteuse dont la pudibonde Angleterre a été témoin et qui ont amené la chute d'un Parnell, d'un Charles Dilke et d'un autre député anglais qui lui n'avait pas même l'excuse de s'adresser à des femmes pour satisfaire sa hideuse passion ; mais j'ai de bonnes raisons pour croire que les Germiny seraient tolérés dans vos cabinets fédéral ou locaux, pourvu qu'ils possédassent la dose voulue d'obséquiosité envers tout ce qui constitue l'obscurantisme bête et routinier.

Vous avez eu chez vous des exemples, malheureusement assez rares, d'hommes intègres doués d'un talent que nul ne songe à contester, qui ont, dans des circonstances rendues publiques, sacrifié leur intérêt personnel à leurs convictions : Qu'en avez-vous fait ?

Avez-vous jamais songé à leur confier le soin de vos intérêts ? Au contraire, vous affectez de les dédaigner, comme s'ils avaient perdu tout droit à votre considération, tandis que vous raclez dans tous les bas fonds de la politique toutes les nullités les plus compromises pour leur confier le soin de vos destinées.

Vous voulez de la ratatouille, vous aimez cela, vous ne concevez pas que l'on puisse être digne de jouer un rôle marquant sans avoir bien prouvé, par ses manœuvres frauduleuses, que l'on est dans le ton, que l'on est tout à fait

esclave des idées reçues. Vous êtes servis à souhait. De quoi vous plaignez-vous ?

Le peuple vous laisse faire. Vous l'avez habitué à compter sur vous, à attendre de vous le mot d'ordre, vous lui avez ôté toute idée d'initiative, mais le jour n'est pas loin où il s'apercevra qu'on le berne sur une immense échelle, et ce jour là sera le signal du réveil de tous les honnêtes gens, plus nombreux qu'on ne le croirait à en juger par la conduite des hommes de paille qui sont censés représenter l'opinion publique.

Aux hommes intègres qui appellent de tous leurs vœux la régénération de votre monde politique je puis prédire que l'excès du mal produira bientôt une réaction solitaire.

PAUL-LOUIS COURRIER.

L'ÉDUCATION REPUBLICAINE

Tous les grands collèges et lycées de Paris viennent de célébrer en grande pompe les distributions de prix à leurs élèves.

Il est d'usage en France que quelque personnage officiel préside à ces cérémonies et prononce un discours d'apparat qui fait généralement grande sensation.

Je crois intéresser mes amis du CANADA-REVUE en leur donnant des extraits des principaux discours prononcés qui résument la doctrine républicaine en matière d'enseignement.

Voici d'abord le concours général dont la distribution était présidée par le ministre de l'Instruction Publique, M. L. Bourgeois.

L'ÉTAT ENSEIGNANT.

“ Je sais qu'en attaquant l'université, c'est l'enseignement public, l'enseignement de la nation républicaine que l'on veut atteindre, et je ne relèverais pas ces attaques si certains esprits généreux qui se croient impartiaux ne se laissaient parfois entraîner et ne s'imaginaient défendre, en vous combattant, cette cause de la liberté individuelle, de la liberté de conscience dont vous êtes au contraire les serviteurs, et qui, sans vous, eût été compromise aux heures périlleuses et serait peut-être aujourd'hui perdue.

“ Vous représentez l'enseignement de l'Etat et c'est le motif de tant de reproches. L'Etat, excède-t-il donc ses droits légitimes en constituant un enseignement ?

“ L'Etat n'a-t-il pas le droit — je vais plus loin — le devoir d'ouvrir à tous un enseignement public ? Messieurs, cette nécessité d'un enseignement commun est de tous les temps et si loin qu'on puisse prévoir quelques modifications que le temps apporte aux rapports des hommes vivant en société, cette nécessité subsistera tant qu'il subsistera un lien social, tant qu'une nation aura un nom de nation, et tant que son existence dépendra de la conservation de l'ensemble de ses traditions, de ses souvenirs et de ses espérances.”

VOULOIR C'EST POUVOIR.

Le ministre de la marine, M. Burdeau, qui présidait la distribution des prix de l'École alsacienne, se réjouit du système d'enseignement donné à cette École, où l'on n'invite pas l'élève à porter ses efforts sur une branche déterminée d'instruction, mais à faire un effort continu, long, persévérant, portant sur tous les points à la fois.

Je suis sûr, pour ma part, dit-il, pour poser le problème sous la forme qui préoccupe vos jeunes imaginations, et qui peut-être un jour se présentera en effet devant vous, je suis sûr, pour ma part, que, quelles que soient les épreuves qui nous attendent, le courage ne nous manquera pas, que nous aurons toujours des hommes capables de fournir à une heure déterminée un de ces efforts désespérés qui étonnent le monde et rétablissent nos affaires après les plus cruelles épreuves.

Mais ce que je voudrais, parce qu'alors je serais sûr que les épreuves mêmes seraient épargnées à mon pays, ce que je voudrais, c'est que nous eussions un nombre suffisant d'hommes tenaces, d'hommes préparés d'avance à l'insuccès, ayant fait leur compte de toutes les défaites possibles, résolus à ne pas reculer, et ne comptant que sur leur invincible opiniâtreté pour vaincre la fortune elle-même et pour arracher au sort ennemi le succès indispensable pour la reconstitution de la patrie.

Si de cette école, si de l'éducation qui s'y donne peuvent sortir des caractères ainsi trempés, si, dans quelques années, sur la surface de ce pays, peuvent se trouver disséminés quelques milliers, quelques centaines peut-être d'hommes opiniâtres, d'hommes invincibles dans leurs résolutions, d'hommes patients, je le répète, jusque dans la défaite, et ayant appris à ne désespérer jamais de la France, alors nous pouvons affronter sans crainte toutes les épreuves, elles tourneront toutes au profit de notre pays : car une seule chose pourrait le trahir, ce serait la défiance de lui-même, ce serait l'hésitation devant les premiers coups de la fortune, ce serait le défaut de cette conviction suprême que, si nous ne voulons pas être vaincus, il n'y a personne au monde qui puisse définitivement vous vaincre.

LA POSE ET LA BLAGUE

M. André Theuriet était l'orateur de circonstance à la distribution des prix du Lycée Laxanal. La fin du discours de l'aimable écrivain mérite d'être reproduite. Elle concerne ces deux travers : "la pose" et "la blague."

La *pose* est une sorte de maladie de croissance qu'on attrape d'ordinaire entre quinze et dix-huit ans. Dès qu'on en est atteint, on éprouve le besoin de sortir de son naturel et de se grimer pour jouer un sot personnage. On se met à la torture pour dépouiller la naïveté, la sensibilité et l'enthousiasme qui font le charme de la jeunesse.

La *blague* est une maladie plus dangereuse, parce qu'elle gêne tout ce qu'elle touche. Elle est la dégénérescence de notre vieil esprit gaulois, si alerte, si sensé et si gai en même temps. Elle a changé le franc rire de nos aïeux en ricanelement grossier, en une grimace de pitre. Elle ne respecte rien : ni les dieux, ni les hommes, ni l'enfance, ni la vieillesse, ni même la mort. La *blague* dénigre les sentiments les plus nobles ; elle dessèche les plus tendres fibres du cœur, elle est destructive de toute poésie et de tout enthousiasme. Si les générations nouvelles ne réagissaient pas, elle ferait du peuple le plus spirituel une nation de funèbres farceurs. Nous comptons sur vous, mes chers amis, pour y mettre bon ordre. Si vous étiez un moment atteints par la contagion, le milieu sain et verdoyant dans lequel vous vivez vous guérirait sûrement. La campagne, avec sa tranquille joie et ses clairs horizons, vous redonnerait le sens du véritable esprit français ; vous reviendriez promptement à Molière et à La Fontaine ; vous seriez vite dégoutés de la *blague* : "vous en auriez soupé," comme on dit élégamment dans le monde où elle fleurit,—et vos mères, j'en suis certain, ne s'en plaindraient pas.

LE XIXE SIECLE.

Le ministre des affaires étrangères, M. Ribot, a prononcé au Lycée Henri IV un discours dont voici un passage important :

"Quand l'heure sera venue, abordez les questions avec confiance, avec le sentiment que l'humanité est dans la bonne voie, qu'il ne s'agit pas de reculer, mais de marcher vers des horizons nouveaux. Ce dix-neuvième siècle, dont on nous enseigne l'histoire, n'est pas, après tout, l'un des moins grands. Malgré ses orages, il restera un des plus bienfaisants, un des plus féconds en progrès de toute sorte. Ce qui en trouble parfois l'image, c'est que nous n'avons pas la reculée voulue pour le regarder d'ensemble. Nous sommes parfois tentés d'y voir nos malheurs et nos fautes. Mais après les défaillances, quels relèvements rapides et mérités ! Comme la portion patiente, sensée, persévérante, c'est-à-dire l'immense majorité de la nation, travaille et s'obstine à refaire les forces perdues ! Et puis, malgré les grands bouleversements et les réactions qui les suivent, quelle entente haute et merveilleuse entre tous les éléments de notre société pour laisser aller le pays du côté où la loi historique des siècles le mène, vers la liberté et vers la science ! Quoi qu'on en dise, la liberté ne cesse de se développer parmi nous ; elle n'est pas seulement dans nos institutions et dans nos lois, elle pénètre de plus en plus dans nos mœurs, et jusqu'au fond de notre tempérament national. Et quant à la science, elle est devenue une sorte de religion universelle. C'est de la science sous ces formes diverses que chacun espère pour un jour à venir l'allègement des maux inhérents à la condition humaine. La science politique, la science économique et surtout les sciences de la nature doivent, tôt ou tard, en des temps que nous prévoyons, mais que nous ne verrons pas, dégager des multiples combinaisons humaines toute la somme de biens réalisable en ce monde."

LA GRANDEUR DE LA FRANCE

C'est M. de Vogüé qui a prononcé au collège Catholique libre Stanislas l'éloge de la France : Avant tout, a-t-il dit, approvisionnez-vous de la denrée rare, de volonté. Je vous livre une observation que l'expérience m'a souvent confirmée. J'ai connu quelques-uns des hommes qui ont accompli les grandes choses de notre époque ; quand il m'a été donné de les pénétrer intimement, j'ai éprouvé une déception passagère : — Eh quoi, ce n'est que cela, cette intelligence moyenne ! J'en sais d'autres cent fois plus riches, plus ouvertes ! — Oui, mais je ne tardais pas à me convaincre que toute la supériorité de ces hommes résidait dans leur puissante volonté, qu'ils devaient à elle seule leur réussite, et que, grâce à cette qualité maîtresse, il avait laissé dans l'ombre des rivaux mieux doués pour briller. L'intelligence séparée de la volonté, c'est le lièvre de La Fontaine, défilant la tortue à la course ; pariez toujours pour la seconde.

Vouloir, c'est pouvoir, dit le vieil adage. Ainsi présenté, il n'est pas tout à fait juste. Un grand homme d'Etat anglais, Disraëli, le corrigeait très finement. Disraëli disait : "Quand un homme veut bien quelque chose qui lui fait bien plaisir, il y arrive toujours." Trouvez d'abord ce qui vous fera bien plaisir ; ensuite, veuillez-le fortement. Ce seront mille objets différents comme vos conditions, futurs officiers, magistrats, ingénieurs, commerçants, agriculteurs, et même, s'il est parmi vous des malheureux qui cachent déjà dans leurs pupitres un cahier de vers ou de prose, futurs écrivains, poètes, artistes. Mais quelles que soient vos poursuites variées, je sais l'objet commun qui vous donnera le plus de plaisir : c'est la grandeur de la France. Veuillez-la, vous la ferez. Vous avez contracté ici l'excellente habitude de l'examen de conscience, de ce bilan qu'un homme scrupuleux établit chaque soir pour connaître sa dette envers autrui et envers Dieu. Je vous propose d'y ajouter un petit article, quand vous aurez une profession active ; interrogez-vous chaque soir : "Qu'ai-je fait aujourd'hui pour la grandeur de la France ?" Tâchez de porter chaque fois quelque action à ce compte spécial. Et durant cette minute d'examen, écoutez ce que dit la vieille mère,

qui vous entoure de ses bras dans l'ombre : "Enfant, je t'ai fait avec de longues souffrances ; depuis quinze siècles, mes meilleurs fils ont peiné pour te préparer la suprême fertilité de porter notre nom ; tu me dois le doux et libre berceau où la vie sourit mieux qu'ailleurs. Tu vas poursuivre ta fin particulière, chercher ton contentement, aise, gloire, richesse ; rien de plus légitime. Mais distrais pour moi quelque chose de ton effort. Je ne te demande pas seulement l'offre de ton sang dans les grands périls : c'est trop facile, cela. Je te demande, et c'est plus difficile, le sacrifice quotidien d'une paresse, d'un préjugé, d'une intolérance, d'une part de tes goûts et de tes convoitises individuelles, pour que tu me donnes à ce prix les éléments indispensables de ma force : l'union, la paix intime, la certitude d'être obéie. Je te le demande au nom de mes blessures mal fermées, par la voix de tous mes morts dans le passé, par la voix de mes enfants les plus faibles et les plus malheureux dans le présent, de ces humbles que je te confie, puisque le sort t'a désigné pour leur service en te plaçant au-dessus d'eux."

L'ENFANT QUI N'A PAS DE PRIX

M. François Coppée a fait aux élèves du collège Janson de Sailly un bijou de discours dont voici quelques passages :

L'un de vous, jeunes gens, sera-t-il poète un jour ? Qui le sait ? Je le désire pour les lettres, sans oser toutefois souhaiter formellement à aucun de vous ce don exquis et amer. Ce que je sais bien, par exemple, c'est que attendez tous avec impatience l'instant où l'on donnera, selon une charmante expression de notre langue, la clef des champs. En pareille circonstance, je ne dois pas oublier que les meilleures allocutions sont les plus courtes. Permettez-moi cependant d'adresser encore quelques mots de sympathie à un enfant que je connais bien, puisque jadis je lui ressemblais comme un frère, à l'enfant qui n'aura pas de prix.

Il est là, pensif, un peu triste ; car ses parents, si indulgents et si tendres qu'ils soient, vont lui faire un peu la moue. Mais je les dans son âme. Aucun sentiment bas n'y habite. Tout à l'heure, quand nous couronnerons ses condisciples plus méritants, il applaudira en toute sincérité, de toutes ses forces. Bien plus, il s'est lié, probablement, avec l'un de ses brillants camarades par une de ces amitiés si franches, si pures, si désintéressées, comme on n'en contracte que dans l'adolescence, qui en sont le charme et l'honneur et qui ne s'altèrent jamais. Et, devant les succès de son ami, l'enfant qui n'aura pas de prix sera plein de joie et d'orgueil.

O cher enfant, souviens-toi toujours de cette belle heure de ta vie, de cette heure de noblesse et de générosité. Bientôt, tu seras un homme. Jeté dans une société qui est dure, tu verras autour de toi d'âpres rivalités, des luttes impitoyables. Travaille, fais ton chemin, va vers tes ambitions légitimes. Mais, prends garde à l'envie ; c'est le mal moderne. Ne la laisse pas empoisonner ton cœur. Celui qui s'en use le mérite ou le bonheur d'autrui est si vil et si malheureux ! Cultive en toi le respect des supériorités vraies, la faculté d'admirer ; il n'en est pas de plus douce. En un mot, conserve toujours un peu de cet honnête instinct d'écolier qui te fait acclamer aujourd'hui tes compagnons justement récompensés, et, quelle que soit la part que te réserve la fortune, tu seras un brave homme et un bon citoyen.

C'est avec ces grandes leçons qu'on fait une jeunesse puissante, forte et patriotique.

MARC SAUVALLE.

LES LIVRES D'ÉCOLE

Nous donnons aujourd'hui la liste des livres d'école approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.

Il n'y en a que 143. Il n'y a pas lieu de s'étonner, ensuite, si l'éducation nous coûte si cher et soit aussi déféctueuse. Les changements incessants dans les livres de classe ne sont pas de nature à faire progresser les élèves.

Le Nouveau Traité des Devoirs du Chrétien, par les F. des E. C.
Livres de Lecture, par A. N. Montpetit, les trois premiers volumes.
Livres de Lecture, par A. N. Montpetit, les deux derniers volumes.
Livre de Lecture à haute voix, par le rév. M. P. Lagacé.
Premier Livre de Lecture, avec tableaux, par les F. des E. C.
La méthode de Lecture rationnelle, en dix tableaux, par J. B. Cloutier.

Le premier livre des Enfants, par J. B. Cloutier.
Premier livre—S. Habaire, par E. Robert, Montréal, 1885.
Deuxième livre—La religion enseignée aux petits enfants, par E. Robert, Montréal, 1885.

Troisième livre—Vic de N. S. Jésus-Christ d'après M. l'abbé C. . . . E. Robert, Montréal, 1885.

Quatrième livre—La doctrine chrétienne, etc., par E. Robert, nouvelle édition illustrée, Montréal, 1885.

Série de livres de classe des Petits Frères de Marie : 1er, 2ème, 3ème et 4ème livres de lecture à l'usage des écoles chrétiennes.

Excelsior's Readers, publiés par Sadlier & Cie.
Dominion Catholic First and Second Readers, by a Catholic teacher, publiés par J. Sadlier, Montréal.

Dominion Third Reader, by a Catholic teacher, Montreal and Toronto, par le même.

Dominion Fourth Reader, by a Catholic teacher, Montreal and Toronto, par le même.

De la Salle Series of Readers, comprenant : "Primary Readers," "Elementary Reader," "Intermediate Reader," et "Higher Reader," Montréal, 50 Cotté street.

Sadlier's Dominion Catholic Reading Charts.
First Latin Reader, par A. H. Bryce (4e édition, 1864).

Second Latin Reader, par le même (1863).

First Greek Reader, par le même (1863).

Psautier de David, Mame, Tours, 1858.

Grammaire de Lhomond, édition de Julien, et les exercices.

Abrégé de Grammaire française, par C. J. L. Lafrance (1867), 2e édition.

Les éléments de la Grammaire française de Lhomond, revue par N. Lacasse.

Les éléments de la Grammaire française par J.-B. Cloutier.

Grammaire élémentaire, Livre du maître.—Série Robert.

Nouvelle Grammaire complète.—Série Robert.

Les éléments de la Grammaire française, par N. Lacasse.

Grammaire du premier âge avec exercices faciles, par les frères du Sacré-Cœur.—(1ère édition, 1886).

Grammaire élémentaire divisée en leçons, par les mêmes.—(1ère édition, 1886).

Les leçons de langue française des Frères des Ecoles Chrétiennes, cours élémentaire, livre du maître et livre de l'élève.

Les leçons de langue française des Frères des Ecoles Chrétiennes.—Cours moyen.

Les leçons de langue française des Frères des Ecoles Chrétiennes.—Cours supérieur.—Livre de l'élève.

Le Verbe, en quatre tableaux synoptiques, etc., par H. Marin.—C. O. Beauchemin, éditeur. Approuvé comme utile pour les instituteurs et les institutrices.

The Principles of English Grammar, par W. Lennie, 1858.

Elementary studies in English Grammar with numerous examples and exercises in Analysis and Parsing, Montreal and Toronto, 1886, publié par James A. Sadlier.

Lessons in English—Elementary Course—Pupil's and Teacher's editions, par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

Lessons in English—Intermediate course—Pupil's and Teacher's editions, par les mêmes.

Nouveau cours de langue anglaise sur le plan d'Ollendorf—Beauchemin et Valois, 1868.

Elementary latin grammar, par le Dr. L. Schmitz, publié par R. Chambers.

Grammar of the Latin language, par le même.

Traité d'Analyse grammaticale, par N. Lacasse, Québec, 1867.

Devoirs grammaticaux et orthographiques, par J.-B. Cloutier.

Les Exercices orthographiques, par N. Lacasse.

Méthode de Style et de Composition, première et seconde années—Livre du maître et livre de l'élève—série Robert.

Exercices orthographiques, etc., par E. Robert, en rapport avec la grammaire élémentaire.

Extrait du cours théorique et pratique de Style—Livre du maître et livre de l'élève—par les F. des E. C.

Exercices d'orthographe en rapport avec la dernière édition de la grammaire élémentaire par les Frères du Sacré-Cœur, 1ère partie (1ère édition, 1886).

Idem, 2me partie (1ère édition, 1886).

La lettre, ou leçons de style épistolaire, par Mde A. Germain, 1ère édition. J. A. Langlais, éditeur.

Recueil de devoirs, par B. Lippens. J. A. Langlais, éditeur.

Manuel d'Anglais, deuxième partie, Versions et Dialogues, par le même. Nouvelle édition, Paris, 1875.

The Dominion Phrase Book, par le professeur Darey.

Elementary Latin Exercises, par le Dr. Léonard Schmitz, publié par R. Chambers.

Advanced Latin Exercises, par le même.

Nouveau Dictionnaire portatif Anglais-Français et Français-Anglais, par Sadler, Paris, 1851.

Dictionnaire classique par Bénard (édition de 1863), Paris.

School Dictionary of the Latin language, publié par Chambers.

Histoire Sainte, par Drioux.

Histoire Ecclésiastique, par Drioux.

Cours d'Histoire, par les F. des E. C.

Histoire Ancienne, par Drioux.

Histoire du Moyen Age, par Drioux.

Abrégé de l'Histoire du Canada, par F.-X. Garneau.

Histoire du Canada, par le révd. C. H. Laverdière.

Abrégé de l'Histoire du Canada, par F.-X. Toussaint.

Histoire du Canada, par l'abbé L. O. Gauthier.

Histoire de France, par Drioux.

Histoire d'Angleterre, par Drioux.

Précis de Mythologie, par Drioux.

Histoire du Canada, cours élémentaire, par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

DR. MILE'S NEW SERIES OF HISTORY OF CANADA, intitled :

1. A New History of Canada, 1534-1867, to serve as a general reader in secondary or superior institutions.

2. A School History of Canada, prepared for the elementary and model schools.

3. The Child's History of Canada, for the elementary schools.

A Compendium of the History of Canada and of the other British North American Provinces, par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

Lingard's History of England, abridged for the use of schools.

General History, par les F. des E. C.

Outlines of English History for the use of schools, by a Catholic teacher. — Montréal et Toronto, publié par James A. Sallier.

Child's Catechism of Sacred History—Part Second — by a Catholic teacher. — Montréal et Toronto, 1886, publié par James A. Sallier.

Outlines of Canadian History, by a Catholic teacher. — Reviewed edition.

Géographie de feu M. l'abbé Holmes, revue et corrigée pour les écoles modèles et les académies.

Abrégé de Géographie Moderne, seconde édition, par F.-X. Toussaint.

Nouvelle Géographie par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

Nouvelle Géographie primaire illustrée, par les mêmes.

Abrégé de Géographie, première et seconde éditions (version anglaise), par F.-X. Toussaint.

The New Primary Illustrated Geography, by the Brothers of the Christian Schools.

The New Intermediate Illustrated Geography, par les mêmes.

The New Illustrated Geography, for the use of the Christian Schools for the Dominion, par les mêmes.

Introduction à l'Arithmétique, par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Arithmétique Commerciale de Mesuration et de Comptabilité, par les mêmes.

La Nouvelle Arithmétique, par C. J. Lafrance.

Nouveau traité d'Arithmétique élémentaire, par F.-X. Toussaint.

Cours abrégé de Calcul Mental — partie de l'élève et partie du maître — par E. Robert.

L'Arithmétique des Commencants, par B. Lippens. — Eusèbe Sénécal et Fils, imprimeurs — Montréal, 1891.

Traité de calcul mental, par F. E. Juneau.

Recueil d'exercices sur l'Arithmétique, par F.-X. Toussaint.

Tenue des livres en partie double et en partie simple, par N. Lacasse.

Manuel de Tenue des livres, par J. C. Langelier.

Tenue des livres, par les SS. de la Congrégation N. D. de Montréal.

Lois et formes commerciales à la portée de tous, Montréal 1867, par les Clercs St-Viateur.

Nouveau traité de géométrie et de trigonométrie rectiligne et sphérique, suivi du toisé des surfaces et des solides, par C. Baillargé.

Tableau stéréométrique, par le même.

Richardson's Arithmetic, with metric tables.

Juneau's Compendium of Mental Arithmetic.

Commercial Arithmetic, publié par les Frères des Ecoles Chrétiennes. A New Practical Arithmetic, par le révd M Roy, imprimé par John Lovell & Son. — Montréal, 1892.

A Comprehensive System of Book-keeping by simple and double entry, by Th. R. Johnson, Montreal, 1864.

Commerce, cours élémentaire, par F. I. D. M. S., Québec.

Réponses au programme de Pédagogie et d'Agriculture, seconde édition, par le révd. J. Langevin.

Traité de Pédagogie, par Mgr Langevin.

Petit Manuel d'Agriculture, par le Dr. H. LaRue.

Les Causeries Agricoles, par M. Ed. Barnard.

Petit Manuel d'Agriculture, d'Horticulture et d'Arboriculture, par le Dr. H. LaRue.

Éléments de Botanique et de Physiologie végétale, suivis d'une Petite Flore de la Province de Québec, par M. l'abbé Ovide Brunet.

Traité de Chimie Agricole, par le Dr. H. LaRue, Québec, 1868.

Traité de l'Art épistolaire — Sorel.

Recueil de leçons de choses, par J.-Bte Cloutier, professeur à l'Ecole Normale Laval, 1885.

Petit résumé du Cours d'Hygiène.

Manuel d'Hygiène, par le Dr S. Lachapelle (approuvé pour les Ecoles normales.)

Traité élémentaire d'Hygiène privée, par le Dr. J. I. Desroches.

Catéchisme d'Hygiène privée, par le même.

Préceptes d'Hygiène scolaire, par le même.

Catéchisme d'Hygiène, édition anglaise.

Petit Manuel du Cultivateur, à l'usage des Ecoles primaires, par Edmond Rousseau, édition de 1890.

Manuel de dessin industriel, d'après la méthode de Walter Smith, premier livre, par O. Dunn.

Manuel de dessin industriel à l'usage des maîtres d'écoles primaires, d'après la méthode de Walter Smith, accompagné de cahiers et de blocs-modèles à l'usage des élèves, deuxième livre, par Oscar Dunn.

Carte astronomique, par P. L. Morin.

Formules de livres de compte, de livres de recettes et de rôles de perception et de cotation à l'usage des municipalités scolaires, par le Surintendant de l'Instruction publique, l'honorable G. Ouimet.

Nouvelle méthode d'écriture, en sept cahiers, publiée par Eusèbe Sénécal, Montréal, 1865.

Série de cahiers d'écriture des Ecoles Chrétiennes, publiée par Desharats, Montréal.

Série de cahiers d'écriture, publiée par J. A. Langlais, Québec.

Blancs pour exercices grammaticaux, quatre cahiers.

Answers to the Programme on Teaching and Agriculture, by Rev. J. Langevin, second édition.

First Lessons in Scientific Agriculture, by J. W. Dawson, Montreal, 1864.

Petit Manuel d'Agriculture (version anglaise), par le Dr. H. LaRue.

Dawson's Handbook of Zoology.

Série de Cahiers d'écriture — Edition anglaise — publiée par J. A. Langlais.

Petit traité de Solfège par M. Chs. Labelle

LA QUESTION DU BAPTEME

Nous avons posé dans notre dernier numéro cette question :

Un prêtre a-t-il le droit de refuser le baptême à l'enfant d'un de ses paroissiens qui n'a pas payé sa taxe ?

Les réponses ne se sont pas fait attendre, et nous avons reçu à ce sujet une foule de lettres et d'articles émanant qu'ilques-uns de prêtres, beaucoup de théologiens laïques, les uns d'incroyants, d'autres de croyants.

Comme la question semble passionner grandement le public, nous laissons la tribune ouverte, et dans notre prochain numéro, notre rédacteur en chef, M. Marc Sauvalle, qui s'est fortement intéressé à la question, réunira les opinions exprimées.

Le *Mond*: demandait l'autre jour pourquoi le rapport du département du feu n'est pas encore livré au public?

C'est parce que M. Stevenson, président du comité, s'est opposé il y a quelques mois à la nomination d'un traducteur.

CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Publiée par la Compagnie de Publication du CANADA REVUE.

Directeurs :

Président : L. E. Morin, sr., Directeur-Gérant : A. Filiatreault.

J. Emile Vanier, J. A. C. Madore, Joseph Fortier.

Rédacteur-en-chef : MARC SAUVALLE.

Secrétaire de la rédaction : A. FILIATREULT.

COLLABORATION : L. Fréchette, Ernest Tremblay, B. Sulte, M. Vidal, Napoléon Legendre, Pamphile LeMay, Hon. Charles Langelier, Rémi Tremblay, Madame Dandurand, Delle Marie Beaupré, François, Calixte LeBeuf, H. C. Saint-Pierre, Rodolphe Lemieux, Gonzalve Désaulniers, Arthur Globensky, Hon. J. E. Robidoux, J. Israël Tarte, H. Roulland, Dr. Pavlidès.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$3.00 PAR ANNEE.

Plus 50 cents pour livraison dans la ville de Montréal; prix du numéro : 10 cents.

312 RUE CRAIG, MONTREAL.

B. P. BOITE 324.

Téléphone Fell 6826

A TRAVERS LA PRESSE

A Montréal, sur la rue Notre-Dame, en face du No 3722, un gros chien, couché sur le trottoir, barre le passage.

A la vue de ce géant de la race canine, M. l'abbé I., vicaire à St-Henri, prend sagement le grand chemin, et arrive sans encombre au presbytère.

Une jeune américaine suivait. Croyant faire mieux que monsieur l'abbé, sous prétexte que *time is money*, elle enjambe par dessus le bull-dog. Celui-ci, troublé dans son repos, se lève, et voici que mademoiselle est à cheval sur un chien!

Oh! my, s'écrie-t-elle. Le bully qui s'appelait sans doute *maïto*, mécontent de voir ainsi malmené son nom, s'agite avec force, et menace de renverser mademoiselle. Heureusement pour elle qu'il y a là un pôteau de télégraphe auquel elle s'accroche, ce qui lui permet de garder l'équilibre et de descendre *de cheval*. Elle prend dès lors l'autre côté du chemin, bien décidée de regarder à l'avenir où elle mettrait les pieds.

Ce fait nous apprend, qu'en pratique, la ligne droite n'est pas toujours le plus court chemin d'un point à un autre.— *La Famille, Soliette.*

Nos lecteurs voudront bien nous pardonner si nous leur servons ce qui précède; mais c'est dans le but de les mettre en garde contre de telles insanités, et dans l'intérêt public, que nous publions cette prose. Nous, qui sommes partisans de la libre parole et de la plus grande somme de liberté possible, nous reconnaissons à M. l'abbé Baillaigé le droit d'être inepte, mais nous ne pouvons pas admettre qu'il intlige à notre population le supplice de lire ses élucubrations, quand elle n'a rien fait pour mériter ce châtement.

Le Moniteur du Commerce vient de publier un article vigoureux sur l'enseignement. Nous en détachons ce qui suit :

On demande plus de science dans l'agriculture, dans les métiers, dans le commerce, dans les professions libérales; personne ne veut plus rester en arrière. Et pourtant,

beaucoup d'observateurs trouvent que nous resterons encore longtemps à l'arrière plan si l'on ne modifie pas la composition du Conseil de l'instruction publique. Un confrère disait dernièrement : "Ceux des membres du corps ecclésiastique qui prêtent l'oreille aux bruits du dehors savent bien que l'opinion publique est en faveur d'un système d'éducation beaucoup plus progressiste et plus laïque que celui jusqu'ici en vigueur. Des réformes radicales sont devenues indispensables."

Nos séminaires nous ont-ils fourni les apôtres dont nous avons besoin. Ils nous ont donné des gens d'une haute moralité sans exception; mais des prédicateurs, on n'en voit guère; mais des vrais professeurs de théologie, fort peu, *rari nantes!* Mais en revanche beaucoup de jeunes ecclésiastiques aux allures suffisantes, qui nous font grandement regretter le bon curé d'antan, le bon patriote et le père de la paroisse!

En fait d'enseignement, jusqu'à il y a vingt ans ou à peu près, le clergé a fait ses preuves, c'est vrai; mais depuis vingt ans ou à peu près, tout le temps qu'il n'a pas consacré à ses devoirs d'état, il l'a employé tantôt à activer des chamailleries intestines et à affaiblir la discipline si nécessaire à l'apostolat, tantôt à exciter des luttes entre diverses communautés régulières pour maintenir ou augmenter, à celle-ci ou à celle-là, selon le vent sympathique du moment, sa somme d'influence ou de richesse. Depuis vingt ans, le clergé n'a rien fait pour généraliser et augmenter sensiblement l'instruction parmi le peuple.

Il a bâti de beaux séminaires, de beaux collèges, de beaux couvents; mais en fin de compte qui donc a payé ces beaux édifices? Le peuple. Et qu'a-t-il reçu en retour? Fort peu depuis vingt ans!

Nos collèges cléricaux nous ont-ils fourni des agriculteurs? Qu'on examine ce qu'ont produit sous ce rapport ces deux grandes impostures subventionnées comme écoles d'agriculture, à Ste Anne Lapocatière et à l'Assomption.

Actuellement notre élément cléricale poursuit trois objets à la fois : le salut des âmes, l'augmentation de sa richesse collective, et le contrôle exclusif de tout l'enseignement dans notre province. Pour ce qui est du premier objet, nous ne connaissons pas au monde de clergé qui puisse lui être comparé sous le rapport du zèle et du désintéressement. Pour le deuxième objet, nous avons déjà exprimé l'opinion que ses appels réitérés à la bourse des fidèles, sous un prétexte ou sous un autre, en dehors du strict nécessaire, provoquaient des murmures qui allaient grandissant, et qui finiraient avant longtemps peut être par avoir leur écho dans les statuts provinciaux. Pour le troisième objet : le contrôle absolu de toutes les branches de l'instruction dans notre province, il lui est totalement impossible d'y arriver.

Aujourd'hui le grand obstacle au progrès de l'instruction dans notre province est le Conseil de l'Instruction publique qui ne laisse pas à l'élément laïque, tant par la composition de son personnel que par son excès de conservatisme des méthodes surannées d'instruction et leur manque d'uniformité, la part d'influence qu'il a le droit d'exercer. Ce qui précède s'adresse au clergé de toutes les dénominations.

Dans un article du *Monde* en réponse au *Moniteur du Commerce*, touchant le Conseil de l'Instruction Publique, le journal nous annonce que l'instruction qu'on nous donne est au moins égale à celle de n'importe quel pays du monde. Nous demanderons aux rédacteurs de cette feuille, qui sont tous censés avoir fait des études aussi classiques qu'incomplètes, pourquoi ils n'ont pas appris à corriger les épreuves convenablement.

FEUILLETON DU CANADA - REVUE

LES BATAILLES DE LA VIE

DETTE DE HAINE

PAR

GEORGES OHNET.

No. 5.

PREMIERE PARTIE

II

(Suite)

Après un an de retraite, et le deuil de Thérèse étant fini, Mlle de Saint-Maurice avait été prise d'un appétit de plaisir dont sa cousine s'était trouvée très effarouchée. A la mort de sa mère elle n'avait point encore été dans le monde, et, à l'exception de quelques amis de sa famille, tels que son parrain, Samuel Bernheimer, l'ancien associé de son père, elle ne connaissait que peu de personnes. Elle fut donc effrayée lorsque Lydie manifesta le désir d'égayer un peu l'existence qu'elle menait depuis son arrivée en France. Thérèse se trouvait encore bien triste, et elle comprenait difficilement que la fiancée de Raimond songeât, en l'absence de celui qui l'aimait, à prendre le moindre plaisir. Elle fit, sur ce point, plus de résistances que sur d'autres. Mais lorsque Lydie voulait une chose elle la voulait bien. Et, avec une adresse singulière, elle se mit à battre en brèche ce qu'elle appelait le rigorisme de Thérèse.

Elle n'avait jamais été au théâtre, et mourait d'envie d'aller à l'Opéra. Mme Letourneur, pendant vingt ans, y avait eu sa loge, une fois par semaine. A la mort de son mari elle avait cédé son jour à des amis, mais en stipulant qu'elle ou sa fille le reprendrait, quand il leur conviendrait. Lydie fit tant que Thérèse réclama sa loge. Elle la mit à la disposition de sa tante, mais à la condition qu'elle serait libre de ne pas l'accompagner. La joie de Mlle de Saint-Maurice, le premier soir où, en grande toilette, elle se prépara à aller entendre *Faust*, fut pour sa cousine une satisfaction vive. Elle sourit au ravissement de Lydie, elle admira sa robe et la para de ses propres bijoux. Elle eut la sensation d'une mère devant le bonheur d'une enfant gâtée. Sa tante, en proie à une prétendue migraine folle, avait attesté, jusqu'au dernier moment, qu'elle ne serait pas en état de sortir. Mais après avoir solidement diné, elle monta mourante, disait-elle, en voiture, et partit avec sa fille. Thérèse, restée seule, se réfugia dans sa chambre et passa la soirée à penser à l'absent.

Une jeune fille aussi belle que Lydie ne pouvait pas rester trois heures accoudée au rebord d'une première loge, à l'Opéra, sans attirer l'attention d'un public, à qui toutes les figures, qui paraissent dans la salle, sont familières. Dès le premier entr'acte, les lunettes de l'orchestre avaient été braquées sur la ravissante personne que nul ne connaissait. De tous côtés cette interrogation : Qui est-ce ? avait circulé. Personne ne se trouvait en état de répondre. Et une agitation bien naturelle s'emparait de tous ces blasés, en un instant tirés de leur torpeur par l'apparition de Lydie. L'ouvreuse fut interrogée. Elle ne pouvait donner de renseignements : elle ignorait à qui elle avait affaire. Le coupon était au nom de Letourneur, et les deux dames qui occupaient le No. 23 parlaient français avec un très léger accent. Si Samuel Bernheimer, qui était venu plus de cent fois dans la loge, lorsque son associé en était titu-

laire, eût été présent, sans doute il eût appris à ses amis du Jockey ce qu'ils brûlaient de savoir. Mais, c'était une fatalité : justement ce soir-là son fauteuil restait inoccupé. Les enrages de curiosité se consolèrent en pensant qu'ils rencontreraient le banquier au Club, où il montait régulièrement prendre une tasse de thé, avant de se coucher. En attendant, les lunettes continuaient leur jeu, et les dithyrambes s'accroissaient.

Si inexpérimentée que fut Mlle de Saint-Maurice, les colloques engagés à l'orchestre et le mouvement de curiosité des loges ne lui avaient pas échappé. Elle se jugea remarquée, et son cœur s'épanouit de plaisir. Elle entra donc dès le premier instant dans ce monde parisien, si mystérieux pour elle, en victorieuse. Elle sentit le flot des louanges monter et l'envelopper ainsi qu'une caresse. Mais elle demeura impassible, comme armée de l'indifférence apprise d'une mondaine faite aux escarmouches de la vie élégante. Sa seule préoccupation, pendant que les mélodies inspirées de la scène du jardin se déroulaient en ondes délicieuses, était de ne point paraître provinciale. Elle s'étudiait sévèrement au point de vue de ses attitudes ; elle examinait la tenue des autres femmes, choisissant, pour ses comparaisons, les plus brillantes et les plus entourées. Pas une fois, ce cœur de seize ans ne s'ouvrit aux joies sacrées que procure la révélation d'un chef-d'œuvre. L'orgueil seul vibra en lui, mais avec une force surprenante.

Lydie, venue avec le désir de s'amuser et d'écouter religieusement l'œuvre d'un maître, fut saisie, dès la première minute, par le vain tourbillon de la frivolité parisienne, et emportée sans résistance. Elle se découvrit née pour ces émotions menteuses, pour ces satisfactions artificielles, pour ces triomphes malsains. Il lui sembla que soudain elle se métamorphosait en une autre Lydie qu'elle ne connaissait pas. Ou plutôt, sa nature insoupçonnée se développait, comme ces plantes de son pays, poussées en une nuit et qui se dressent superbes dans leur éclat spontané. Ses idées semblaient avoir fait une évolution foudroyante. Et tout ce que sa mère lui avait enseigné de doux, de simple, de familial, tombait comme les fruits d'un bel arbre sous le vent d'orage.

Elle regarda froidement ce public, qui représentait la quintessence mondaine de Paris, et se dit : Je dominerai tous ces gens-là. Les femmes et les hommes connaîtront mon pouvoir. On prenait-elle qu'elle pût jamais posséder un pouvoir quelconque ? Elle n'en savait rien, ne se donnait point la peine de le rechercher. Mais elle avait la certitude tranquille qu'elle le posséderait. Un Dieu lui aurait parlé à l'oreille pour lui révéler sa destinée qu'elle ne se serait pas sentie plus sûre de l'avenir. Sa mère, dans le coin de la loge, doucement bercée par la musique, ne remarquait rien et ne se doutait point qu'ayant amené à l'Opéra un séraphin candide, elle allait reconduire chez elle un diable déchaîné.

Le soir même, à minuit, au Jockey, Bernheimer, très entouré, écoutait avec un peu d'ébahissement les questions pressées et confuses que ses collègues lui adressaient.

— Demandez-moi si je gagnerai le prochain grand prix, interrompit Samuel en riant, je vous répondrai que s'il a de meilleurs poumons que les autres et les jambes plus solides, mon cheval arrivera premier. Mais comment vous fournirais-je des renseignements sur des personnes que je n'ai point vues ?

— Vous les connaissez certainement... Elles occupaient la loge Letourneur... Un peu de complaisance... l'âchez de nous élucider la situation... Un tuyau, Bernheimer?... On vous fait le portrait des deux femmes : une vieille et une jeune. La vieille petite, sèche, grisonnante. La jeune, étourdissante : brune, des yeux... une peau... Ah !... Jamais rien vu de pareil !... Si avec ces indications vous ne tombez pas en arrêt, c'est que votre vieux nez ne va plus !

— Allons ! A vue de nez, puisque nez il y a, dit Samuel gaiement, je sais de qui vous me parlez...

— Bon ! ne nous faites pas languir !

— Ce sont des parentes de ma filleule. La jeune beauté qui vous a tous révolutionnés est une créole nouvellement arrivée à Paris. Elle se nomme Mlle Lydie de Saint-Maurice. Elle appartient à une excellente famille, et elle est sans fortune.

— Tant mieux, soupira Maurice de Roquière, très joli blond de vingt-cinq ans qui, en deux ans, avait fortement entamé son capital. Elle a une chance de plus pour mal tourner.

— Ne l'espérez pas, cher ami, dit Samuel. Elle vit fort bien gardée, pour le présent, par toute sa famille... Et, pour l'avenir, elle est fiancée à son cousin le comte de Ploërmé.

— Le marin ?

— Oui. Le lieutenant qui est au Tonkin, au diable, mais qui est !

— J'en ferai mon ami intime, dès son retour, déclara le jeune homme. En attendant, Bernheimer, je vous somme de me présenter à Mesdames de Saint-Maurice, la première fois qu'elles paraîront à l'horizon.

— Ça, je le veux bien. Après, débrouillez-vous comme vous le pourrez.

— Fiez-vous à moi pour cela.

La semaine suivante, on donnait les *Huguenots*. Mais Lydie ne s'était point promis de se délecter à l'audition de la merveilleuse partition de Meyerbeer. Il y avait désormais, pour elle, à l'Opéra un bien autre attrait que celui des instruments et des voix : c'était le murmure flatteur que soulevait sa présence, l'ardeur des regards qu'attirait sa beauté. La véritable harmonie, c'était le concert des admirations et des éloges, dans lequel pas une note discordante ne devait se faire entendre. Car les femmes elles-mêmes se trouvaient désarmées devant Lydie, en qui, tant qu'elle serait jeune fille, elles ne pouvaient voir une rivale.

Cette fois, on savait à qui on avait affaire, et la curiosité ne fut pas platonique. Dès le premier entr'acte, Samuel Benheimer envahissait la loge et donnait aux dames de Saint-Maurice la satisfaction de leur détailler les particularités qui marquaient dans l'assistance.

— On s'occupe extraordinairement de vous, dit-il à la comtesse, et la beauté de mademoiselle votre fille fait véritablement émeute... Si je cétais aux sollicitations dont je suis harcelé, je vous amènerais ici tous les abonnés de l'orchestre.

— Gardez-vous-en bien, se récria Mme de Saint-Maurice, nous ne voulons faire aucune connaissance. Vous savez dans quelle retraite nous vivons avec ma nièce... Tant qu'elle ne sera pas décidée à recevoir, ne nous présentez personne.

— Je vous demanderai cependant de faire une exception pour un jeune ami à moi, à qui j'ai promis de le conduire dans votre loge... C'est un aimable garçon. Il ne sera pas gênant et vous amusera.

— Amenez-le donc, si vous le lui avez promis ; mais qu'il n'attende pas grand accueil de nous.

A l'entr'acte suivant, le marquis de Roquière fut mis en présence de Mlle de Saint-Maurice. Il s'était promis un vif plaisir de cette présentation. Il lui fallut en rabattre. Il trouva deux femmes très simples, très polies, mais très froides, qui n'encouragèrent pas ses essais de badinage. Si "entant" que fut le jeune homme, il dut s'avouer qu'il ne serait point aisé de forcer l'intimité de la comtesse. Il se dédommagea en admirant sa fille, et put déclarer à ses amis du club que la créole était, de près, encore plus charmante que de loin. Seulement, comme il ne lui avait pu tirer que des oui ou des non, il la déclara un peu bête. Quant à lui, il parut à Lydie fort insignifiant, assez mal élevé, et, dans les différentes occasions où ils se trouvèrent

en présence, elle ne laissa tomber sur lui que des regards indifférents.

Cependant, l'été venu, ces dames allèrent à Deauville passer trois mois avec Thérèse. L'automne les ramena à Paris, et Mme de Saint-Maurice, frissonnant aux premières feuilles qui tombaient des arbres, la villa de Beaulieu vit reparaitre ses habitantes. Là, Mlle Letourneur eut un véritable soulagement.

L'existence, telle que ses parentes et elles venaient de la mener pendant six mois, avait été pénible pour la jeune fille. Des tiraillements s'étaient produits, causés par la dissemblance de leurs goûts et la disparate de leur vie. Les unes, si peu que ce fût, mêlées au mouvement mondain, l'autre s'obstinant à une retraite sévère, il était impossible qu'il n'y eût pas de difficultés. Thérèse les avait aplanies, en sacrifiant ses préférences à celles de ses hôtes, mais elle avait souffert d'être délaissée pour des plaisirs qu'elle jugeait médiocres.

A Beaulieu, elles se retrouvèrent toutes d'accord pour vivre dans le calme, et ce fut une vive satisfaction pour Mlle Letourneur. Pendant plusieurs semaines, les trois femmes ne sortirent pas. Un jour cependant que, dans la conversation, il avait été question de Monaco et du château, Thérèse, d'elle-même, proposa d'aider le visiter. C'était l'occasion d'une simple promenade en voiture. Les dames de Saint-Maurice acceptèrent, et ce fut par cet après-midi-là, dans les vastes salles du palais princier, que Lydie se trouva en présence du marquis Girani.

A première vue, il ne lui fit aucune impression. Elle s'aperçut qu'il la suivait et dirigeait vers elle des regards enflammés. Mais elle était dès longtemps habituée à ces ceillades. Ce ne fut qu'à leur seconde rencontre, lorsqu'elle revenait, avec Leïla, de cueillir des mimosas par les chemins, qu'il lui plut. Elle remarqua la grâce de son geste, quand il la salua au passage, et l'éclat de son sourire. C'était un des plus jolis garçons qu'elle eût encore vus, et dont le type lui rappelait les galants de son pays. Il en avait la pâleur chaude, les cheveux noirs bouclés et brillants, les yeux de jais, avec, dans toute sa personne, une sorte de langueur aristocratique et vicieuse d'homme né pour l'oisiveté et le plaisir. Elle pensa à lui. Et dans son cerveau, tout prêt pour un incendie, le souvenir du bel Italien alluma des flammes soudaines. Lydie sentit en elle s'éveiller des ardeurs qu'elle ne soupçonnait pas. Le sincère, tendre et calme Raimond l'avait laissée presque indifférente. Une tête brune et pâle, passant dans ses rêves, suffit à bouleverser son imagination.

Le lendemain, elle ne sortit pas. Mais, d'une terrasse cachée sous la verdure, elle observa les environs, et elle découvrit son adorateur qui rôdait autour de la villa. Une délicieuse sensation de joie rafraîchit son cœur. Il s'occupait d'elle autant qu'elle s'intéressait à lui. Incapable de garder son secret pour elle seule, elle fit, le soir même, en se couchant, des confidences à Leïla.

— Tu sais, nourrice, le bel étranger du chemin de Saint-Hospice est revenu.

La quarteronne leva ses yeux sombres sur sa maîtresse

— Comment le savez-vous ?

— Je l'ai vu tantôt, j'étais sur la petite terrasse. Il a tourné pendant longtemps, espérant n'apercevoir. Puis il est allé s'asseoir sur les rochers et il a attendu jusqu'à six heures. Pensant alors que je ne sortirais pas, il s'est éloigné.

— Il ne faut pas vous occuper de lui, maîtresse, dit Leïla.

— Oh ! je m'amuse seulement à suivre son manège... Quel mal y a-t-il à cela ? Je ne sais même pas qui il est.

— Je le saurai, moi, fit la mulâtresse, si cela vous distrait.

— Oui, tâche donc... Il doit venir de Monte-Carlo.

Le lendemain, l'amoureux ne parut pas, et la jeune fille

en éprouva du mécontentement. Elle se montra quineuse et énervée. Le soir, en la déshabillant, sa nourrice lui dit :

— Vous n'avez pas vu l'étranger, aujourd'hui, maîtresse.

— Comment le sais-tu ? demanda Lydie étonnée.

— C'est que je l'ai rencontré sur la route de Saint-Hospice, et qu'il m'a abordé.

— Il a osé !..

— Oh ! une pauvre esclave comme Leila !.. Cela ne tire pas à conséquence... Il voulait savoir qui vous étiez, d'où vous veniez. Il a deviné que vous n'étiez pas née en Europe.

— Et tu lui as dit ?..

— Qu'il fallait qu'il s'en allât pour ne plus revenir... Car vous ne sortiriez plus tant qu'il rôderait dans la campagne.

— Alors ?..

— Alors il a demandé à vous écrire... Je lui ai répondu qu'il était fou... Il a parlé longtemps, longtemps... Et toujours il jurait qu'il vous aimait à en mourir... Comme si c'était étonnant !.. Enfin, il s'est décidé à me quitter en disant qu'il avait besoin de confier à quelqu'un ce qu'il pensait de vous, et que ce serait donc à moi qu'il écrirait.

La mulâtresse se mit à rire :

— Moi qui ne sais pas lire, comment ferai-je ? Bah ! je jetterai ses lettres dans la mer.

Lydie n'ajouta pas une parole. Elle resta pensive, et minuit sonnait qu'elle était encore assise dans un fauteuil, au pied de son lit, le front lourd et les yeux fixes.

Ainsi qu'il l'avait annoncé, l'Italien écrivit, et ce fut Lydie qui lut la lettre. Il avait suffi qu'elle en exprimât le désir pour que la mulâtresse la lui remit. Elle apprit ainsi que son adorateur se nommait Emilio Girani et qu'il était marquis. Mais son titre n'éblouissait pas la jeune fille. Il eût été roturier, que le mystère qui l'enveloppait, l'aurait de l'intrigue nouée par lui, eussent occupé l'esprit de la créole. Il était l'inconnu poétique qui soupirait dans l'ombre, qui l'adorait de loin ; le héros d'un roman qu'elle entr'ouvrait à peine, pour en tourner en cachette quelques feuillets, en se promettant de le refermer bien vite s'il devenait trop brulant.

Girani ne s'était pas contenté d'écrire, il avait reparu. Ses yeux rêveurs étaient d'excellents yeux très perçants, et il n'avait pas tardé à découvrir la petite terrasse, cachée sous la verdure, qui servait d'observatoire à Lydie. Il n'avait garde d'en approcher dans la journée, mais le soir il rôdait tout près, guettant une occasion propice. Souvent, du pied du mur tapissé de vigne vierge dans l'ombre duquel il était embusqué, il entendait causer Thérèse et Mlle de Saint-Maurice. Il prenait inquiétude de la gravité de l'une. Mais il comprit bien vite qu'elle ignorait l'amoureuse intrigue.

Maintenant la présence de sa cousine dans le jardin mettait Lydie au supplice. Sans savoir pourquoi, Thérèse ressentait la même impression de gêne, s'éloignait et rentrait. Alors la créole était libre de regarder au dehors, sans crainte d'être surprise par quelqu'un de la maison. Un jour qu'elle rêvait, un livre ouvert sur les genoux, une rose lancée de la route tomba à ses pieds. Elle leva les yeux, et à trois pas, séparé d'elle seulement par la hauteur du mur, elle aperçut Girani. Elle rougit, fit un geste de mécontentement et voulut se lever. Il joignit les mains, sa figure eut une expression suppliante, et, à voix basse, il murmura :

— Restez ! Je m'en vais !

Il demeura cependant encore une minute, toujours les mains jointes, le regard extasié, comme un fidèle en prière devant une madone, puis il s'inclina presque religieusement, et s'éloigna. Mais au détour du chemin il se retourna. La voyant toujours à la même place, il sourit passionnément, et, avec ardeur, du bout des doigts, il lui jeta un

baiser. Cette prompte familiarité, après tant de respect, déplut à Lydie. Elle se retira. Mais le lendemain elle revint au milieu de cette verdure et de ces fleurs, dont les senteurs capiteuses entretenaient son ivresse, et attendit. Il ne parut pas, et elle se retira mécontente, son intermède quotidien lui ayant manqué.

Le jour suivant, elle le vit accourir. Comme elle avait craint de ne pas le voir, elle n'eut pas l'idée de se sauver. Il s'approcha, la tête nue, avec l'air de respectueuse adoration qui ressemblait si peu à la mine cavalière qu'il prenait pour jeter des baisers, il s'agenouilla presque dans la poussière. Il parla, cette fois-là, de sa voix musicale et chantante, et ce fut un poème d'amour qui s'échappa de ses lèvres. Il avait jugé que Lydie souhaitait un héros de roman : il le lui montra aussi passionné qu'elle avait pu le rêver. Mais ce héros était assez pratique, car il s'occupa de monter sur une grosse pierre qui mettait son visage à la hauteur des mains de Mlle de Saint-Maurice. Elle lui fit signe de descendre, mais il soupira :

— Que craignez-vous de moi ? Et puis, si je vous parle de loin, on risque de m'entendre...

Elle aurait pu lui dire : Ne parlez pas. Mais elle se plaisait à l'écouter. Elle le laissa perché sur sa pierre ; même, comme il chancelait, elle souffrit qu'il s'appuyât à la balustrade de la petite terrasse. Il fut réservé et timide en action, mais hardi et inépuisable en paroles. Elle ne répondait pas, mais elle restait : c'était plus qu'il n'avait osé espérer. Longtemps il parla ainsi dans l'ombre. Il fallut qu'on appelât Lydie pour qu'elle se décidât à s'éloigner. Elle ne lui laissa même pas toucher sa main, qu'il la suppliait de lui tendre, et elle se sentit très rassurée, avec cette certitude qu'elle avait, en son amoureux, un esclave soumis qui l'adorerait, et à qui elle n'accorderait que des sourires.

Pendant huit jours, le jeu continua sans changements. Pour ne point courir la chance d'être surprise, Lydie prenait la précaution de mettre Leila en sentinelle, à l'entrée de l'allée tournante qui conduisait à la terrasse. Ainsi elle était libre et, en même temps, protégée. Elle n'aurait eu qu'un cri à pousser pour que la mulâtresse fût à ses côtés.

À la fin de la semaine, il y eut un violent orage, et, depuis le matin, la pluie tomba, lourde, incessante, maussade, rendant la sortie dans le jardin impossible. Au coucher du soleil, le vent changea, le ciel fut balayé en un instant. Les dernières nuées s'envolèrent comme une cascade noire sur la mer, et, derrière les montagnes qui dentellent la côte, une clarté monta avec le disque pâle de la lune. L'air était doux, les verdure lavées sentaient bon. Lydie descendit pour respirer.

Après être restée enfermée tout le jour, elle prit du plaisir à marcher autour de la pelouse. Elle ne songeait point à gagner son observatoire. À cette heure, elle ne soupçonnait pas qu'il pût y avoir quelqu'un à observer. Cependant le hasard de sa promenade, au bout d'un quart d'heure, l'y amena. L'obscurité tombait tout à fait, et les étoiles s'allumaient dans le ciel. La lueur des lampes du salon brillait au loin, comme un phare, dans les arbres. Lydie monta les trois marches, et s'avança sous les jasmins et les clématites, regardant confusément devant elle. Un bruit léger, à ses pieds, attira son regard. Au bas du mur, sur le chemin, elle aperçut une forme noire. Au même moment, la voix de Girani murmura :

— Êtes-vous seule ?.. Oh ! quelle joie inespérée de vous voir !

Elle ne répondit pas. Mais déjà sautant sur la grosse pierre, qui lui servait de piédestal habituel, l'Italien s'accrochait aux balustres et se hissait jusqu'au rebord de pierre. Lydie s'écria :

— Je vous défends de venir jusqu'ici !..

Mais l'heure des défenses était passée. Déjà, escaladant d'un élan vigoureux le faible rempart, il arrivait

auprès d'elle. Pour la première fois, ils se trouvaient l'un en face de l'autre, sans obstacle, et l'ombre les entourait. Elle ne vit que ses yeux qui étincelaient dans son visage blêmi par le désir. Il tendit les bras. Elle fit un geste pour le repousser, elle essaya de fuir. Et cependant, une seconde plus tard, elle tombait sur son cœur. Elle appela Leïla d'une voix défaillante, car elle avait la volonté de résister et de se défendre. Mais elle était seule ce soir-là. Une flamme dévorante lui monta au cerveau, une sensation inconnue la fit se tordre sous l'étreinte de Girani, et, avec un grand soupir, elle s'abandonna.

III

Le lendemain du jour terrible où, en quittant la bastide de la route de la Seyne, il avait laissé derrière lui un homme mort, le comte Raimond de Ploërné, ses affaires de service terminées, maître complètement de lui-même prit le train, qui passe à Toulon à midi quarante-huit, se dirigeant vers Nice, où il devait arriver vers cinq heures. Il ne voulait pas se rendre directement à Beaulieu. Il craignait d'être reconnu, annoncé, et de perdre l'avantage de son apparition imprévue au milieu de ces gens dont il comptait surprendre le secret.

Depuis vingt-quatre heures, il n'avait pas eu une minute de repos ni de tranquillité. Sans cesse dans son cerveau, il tournait et retournait le problème d'infamie posé par l'Italien et non point résolu. Nouvel Œdipe, il allait, sur le chemin de Thèbes, à la recherche du Sphinx pour lui arracher le mot de l'énigme. Mais comment y parviendrait-il ?

Dans sa pensée flottaient les fragments du récit, écouté au milieu des éclats de rire et des joyeux propos, et il lui semblait entendre encore la voix chantante de Girani dire : " Elle venait me guetter le soir, sur la petite terrasse, au milieu des fleurs... C'est là qu'elle m'attendait hier et qu'elle m'attendra demain."

Cette terrasse, Raimond la connaissait bien. Dans les derniers temps de sa vie, Mme Letourneur, quand elle passait l'hiver dans le Midi, se faisait porter là, et restait des journées à regarder la campagne et les flots bleus, se réchauffant au soleil et respirant le parfum des orangers qui emplissaient le jardin de leurs verdure. Il voyait distinctement la place : un mur bas, surmonté d'une balustrade en encorbellement, surplombant le chemin, et, tout autour, un désert : des bois, des champs, la mer. Le lieu était bien choisi.

Avec fureur, il imaginait le Girani escaladant la terrasse, et une femme accourant à sa rencontre. Une femme ! Mais laquelle ? Il n'apercevait qu'une robe claire. Il ne distinguait que les bras ouverts pour attirer l'amant attendu. Il n'entendait que le bruit des baisers. Mais le visage demeurait impénétrable, la tournure même restait vague, la voix soupirait inconnue. Laquelle ? La blonde ou la brune ? Thérèse ou Lydie ? L'amie ou la fiancée ?

Puis il voyait l'Italien mourant, avec son ironique sourire, et, par le silence, se vengeant de celui qui le tuait. Que ne pouvait-il le faire revivre pour le supplier, pour le menacer, et le frapper de nouveau, s'il s'obstinait à se taire, l'infâme, le misérable, cent fois plus haïssable encore pour sa tardive discrétion que pour son crime amoureux. Et, dans le doute insupportable qui l'obsédait, le marin était prêt à crier de douleur.

Jamais il n'avait autant souffert. Ni les angoisses du départ, quand il lui avait fallu se séparer de celle qu'il aimait, ni les tristesses de l'absence ne pouvait être comparées à l'horreur de ce retour dont il se promettait tant de joie. Tout ce qu'il avait espéré de l'avenir pouvait être détruit, et la colère grondait en lui de ne pas savoir la vérité. Les heures passaient si longues, et ce train marchait si lentement ! Il eut voulu, d'un bond, s'élançer, paraître

menaçant et terrible, arracher à la coupable son secret. Et alors ?... Oh ! alors si c'était Lydie, frapper, avec une rage aveugle, écraser l'infâme qui avait oublié ses promesses dans les bras d'un autre. La tuer, comme il avait déjà tué son complice. Mais aurait-il la féroce énergie d'une telle vengeance ? Emporté par la colère, il voulait ne reculer devant rien. Puis, son cœur s'emplissait de découragement, de lassitude. Ah ! ne vaudrait-il pas mieux demander à repartir pour le pays lointain d'où il arrivait. Là-bas, sous le climat meurtrier, au milieu d'embûches semées à chaque pas, il trouverait promptement le suprême remède à ses maux. Et enfin, dans l'éternel silence, il pourrait oublier.

Un pâle visage, éclairé par des yeux de diamant, riant de ses lèvres de pourpre, lui apparut, et il pensa : Non, je ne pourrais pas oublier ! Si la mort n'est pas l'anéantissement de tout notre être, si une petite flamme divine survit, perpétuant pour nous la notion des choses de ce monde, je conserverai toujours dans mon âme immortelle la douloureuse mémoire de cet amour, et je serai brûlé, dévoré, torturé par d'impérissables regrets ! Oh ! toujours cette image adorable et décevante me poursuivra de ses doux regards et de son charmant sourire qui auront été pour un autre que pour moi ! C'est fini, bien fini ! Il faut que je la trouve innocente, ou je suis perdu à jamais et voué aux plus épouvantables tortures.

Il se rattacha à cette espérance, vingt fois acceptée et repoussée aussitôt, que la coupable n'était pas Lydie. Mais toujours la femme au visage voilé passait devant ses yeux, mystérieuse, sans qu'il pût deviner son nom. Et n'était-il pas préférable qu'il l'ignorât ? C'était encore un répit que cette ignorance. Quand il n'y aurait plus de doute, que tout serait clair, certain, ne serait-ce pas alors qu'il serait véritablement à plaindre ? Cependant il hâtait le moment où l'équivoque horrible cesserait.

Le six heures de trajet lui parurent interminables. Il passa, sans leur donner un regard, devant Saint-Raphaël, Antibes, Cannes, séjours délicieux qu'il aimait autrefois. Il poussa un soupir de satisfaction en sautant sur le quai de Nice. Il laissa ses bagages à la gare, prit une voiture fermée, et donna ordre au cocher de le conduire à Villefranche.

Son plan était très simple. Il projetait de descendre avant d'arriver à Beaulieu et de se cacher dans une auberge, jusqu'à ce que la nuit commençât à tomber. Alors il gagnerait Saint-Hospice à pied, et, se glissant le long des chemins bordés d'arbres, il arriverait au petit mur que surmontait la terrasse. C'était là qu'était le lieu du rendez-vous, là que la femme devait venir. A la place de l'amant attendu, ce serait lui qu'elle trouverait. Et, en un instant, il serait maître du secret qu'il voulait connaître. Point de dénégations possibles. Aucune excuse à faire valoir : la présence même de la coupable serait la preuve de sa faute.

Le piège lui parut habilement tendu, et il éprouva une âpre satisfaction. La voiture descendait, en ce moment, la petite côte qui aboutit à Villefranche. Il commanda au cocher d'arrêter, et, l'ayant payé, le renvoya. La route était déserte. Le train, qui ramenait de Monte-Carlo à Nice les joueurs, pour l'heure du dîner, sifflait au moment de s'engager dans le tunnel et fumait dans la tranchée. Le silence se fit brusquement, et Raimond n'entendit plus que le bruit de ses pas sur le sol sonore de la route. Il avisa un cabaret, derrière lequel s'étendait une petite tonnelle. Il s'y installa, bien à l'abri des regards, et, allumant un cigare pour tromper son impatience, il attendit.

(A suivre.)

FEUILLETON DU CANADA-REVUE

CHERE ADOREE

XVI.

(Suite.)

Passant d'un extrême à un autre, ce qui est très fém... elle se montrait même, à présent, si peu expansive avec son ancienne confidente que, pour Belin, elle ne l'était plus assez. Il la trouvait trop réservée, songeuse, tant son peu inquiète même par instants, comme si ses entretiens d'autrefois avec Mme Viliers, le dernier surtout, lui avaient jeté un trouble, des soupçons dans l'esprit. Il est vrai que Belin se préoccupait, s'inquiétait de tout, d'une parole et d'un geste, et que, si on se taisait, si on ne remuait pas, il s'effrayait de ce silence et de cette immobilité.

Il avait une belle occasion, cependant, de se tranquilliser, de se reposer l'esprit ; jamais Fernande n'avait montré plus de résignation. Comme aux premiers jours, la femme s'effaçait entièrement devant la mère. Avait-elle compris que, même vivante, elle était bien morte pour Maurice de Latour, que leurs amours ne pouvaient plus renaître et qu'elle perdait son temps à vouloir en évoquer le souvenir ? Son effacement lui était-il plutôt imposé par la prudence ? Dans cette scène avec Mathilde, elle avait été bien près de se trahir. Que serait-il advenu si quelques mots de plus lui étaient échappés, ces mots qui lui brûlaient les lèvres et le cœur ?

Mme de Latour, apprenant qui elle était, ne pouvait que la chasser ou lui céder la place, la chasser plutôt et faire tête à l'orage, attendre que la justice eût prononcé. Et les enfants, alors ! Quoi ! au début, sans savoir s'ils se souvenaient d'elle, si même ces mots : une mère, leur rappelaient quelque chose, elle s'était résignée à vivre ignorée, inconnue auprès d'eux, pour éviter à leur jeunesse, à leur innocence, le bruit d'un procès, le scandale qui en peut sortir. Aujourd'hui, tout le lui prouve : ils l'aiment de tout leur petit cœur développé, grossi, agrandi par leur grand amour ; ils lui ont conservé le souvenir le plus charmant, le plus adorable ; ils se rappellent tout ce qui s'est passé de son temps, toute leur petite enfance, et ses baisers, et ses caresses, et jusqu'à ce nom de "chère adorée" qu'elle donnait à Jeanne. Non seulement ils n'ont rien oublié, mais leur pensée est toujours avec elle : ils cherchent à la voir, à l'entendre parler, et, pour tromper leur imagination trop active, dans l'espérance de la faire revivre, ils lui donnent parfois une forme existante. Elle se trouve aimée ainsi, non-seulement d'un amour posthume, mais d'un amour nouveau.

Et c'est maintenant qu'elle renoncerait au sacrifice autrefois résolu ! C'est maintenant qu'elle oserait troubler cette maison, où leur jeunesse s'écoule paisible, heureuse ! C'est maintenant qu'elle viendrait nuire à l'avenir de Jeanne, rendre difficile, impossible peut-être, un jour, quelque mariage rêvé ! Non, non ! Elle ne le veut pas ! Jamais plus un mot qui la pourrait trahir, une imprudence qui la séparerait de ses enfants, comme elle en a été si longtemps séparée. Elle gardera l'humble place qu'elle a souhaitée près d'eux ; elle ne sera que leur institutrice, mais elle goûtera l'ineffable joie de se dire en secret : "Je suis leur mère, ils m'adorent, et je me sacrifie à leur bonheur."

Quelque chose, cependant, tourmentait encore son esprit, toujours un peu inquiet quoi qu'elle fit, son pauvre cœur agité, même dans les temps calmes : Paul et Jeanne chérissaient sa mémoire. Oh ! pour cela elle n'en pouvait douter !... Mais la respectaient-ils ? Devant eux, un mot

de blâme, aussitôt regretté, n'avait-il jamais été prononcé ? Quelqu'un ne s'était-il jamais permis une phrase, une parole que l'enfance ne comprend pas, mais qu'elle recueille à son insu et que la jeunesse comprendra ? Pouvait-elle craindre, enfin, que plus tard un doute sur leur mère ne leur traversât l'esprit ? Elle allait être bientôt fixée à ce sujet.

La fièvre, qui la quittait rarement depuis son séjour aux Indes et en Afrique, l'avait épuisée, et lui causait, par instants, des défaillances subites. A sa place, une autre femme, un homme même, Belin, par exemple, se fût évanoui entièrement ; mais elle avait une telle volonté, un tel courage, que d'ordinaire elle revenait à elle sans qu'on eût même remarqué sa pâleur. Elle craignait tant qu'on la trouvât trop faible, trop malade pour surveiller, promener les enfants, donner ses leçons. S'il prenait tout à coup fantaisie aux maîtres de la maison de la remplacer par une institutrice plus jeune, plus alerte, mieux portante !

Pourquoi pas ? Depuis le jour où elle avait si mal reçu les confidences de Mme de Latour elle n'était plus sa protégée. Belin, pouvait-on beaucoup compter sur lui ? Et quant à Jeanne et à Paul, qui la voudraient garder, qui certainement la défendraient, oserait-elle leur conseiller de lutter contre la volonté paternelle ? Malgré son état, elle n'avait donc rien changé à ses habitudes, et elle se préparait, une après-midi, à faire travailler les enfants, lorsque Jeanne lui dit :

— Vous paraissez souffrante, madame Viliers. Si vous voulez, nous ne prendrons pas de leçon aujourd'hui ?

— Non, non, répondit-elle vivement, il ne faut jamais perdre son temps.

— Ce n'est pas par paresse que Jeanne dit cela, fit observer Paul.

— Oh ! je sais bien.

— Nous aimons beaucoup nos heures de leçon. Vous nous parlez avec tant de douceur et de bonté.

— Avec vous, continua Jeanne, le travail est une récréation.

Sans répondre, les écoutant avec délices, elle pensait : "De quelle façon charmante ils disent toutes choses."

Au lieu de se tenir le corps droit, comme d'habitude, dans son fauteuil, elle s'y était un peu étendue, et les enfants, pour ne pas la fatiguer, l'obligèrent à élever la voix, s'étaient instinctivement approchés d'elle : Paul à sa droite sur une chaise ; Jeanne à sa gauche, sur un tabouret.

— Nous allons commencer par les devoirs anglais n'est-ce pas ? demanda la jeune fille.

— Les devoirs anglais, soit !... Qu'aviez-vous à faire ? Je ne me rappelle plus bien.

— Une traduction, répondit Paul.

— Oui, c'est juste... Commencez, mon enfant.

Il s'empessa d'obéir et de lire ces mots écrits sur son cahier :

"Dieu a donné à tous les êtres animés le familial instinct."

— En français, fit observer Mme Viliers, on doit dire : l'instinct de la famille.

Il corrigea, puis continua : "A la vérité, dans quelques espèces, le sentiment paternel manque parfois, mais jamais la mère n'abandonne ses petits, tant qu'ils ont besoin de soins et de protection."

— Pourtant, dans le monde, il y a des mères qui abandonnent leurs enfants, fit observer Jeanne en interrompant son frère.

— Tu sais bien que papa assure qu'elles sont folles, répliqua vivement le jeune garçon.

Malgré son empire sur elle-même, Fernande, dans l'état où elle se trouvait ne put cacher son émotion.

— Qu'avez-vous, madame Viliers ? demanda Jeanne, inquiète.

— Rien... Continuez, monsieur Paul

— Nous n'avions que cette phrase avec l'analyse et les exercices de mots.

— Bien, fit-elle brusquement. Laissez-moi vos cahiers, je verrai cela plus tard, à mon aise.

Ils se regardèrent étonnés de cette vivacité à laquelle ils n'étaient pas habitués. Puis, ils échangèrent quelques mots à voix basse, et Paul, le plus hardi des deux, en sa qualité d'homme... à venir, se détacha de Jeanne et rejoignant son institutrice :

— On dirait que vous êtes fâchée contre nous, madame Viliers ? C'est sans doute parce que nous sommes encore sortis ce matin sans vous prévenir... C'est par discrétion. Nous n'avons pas voulu vous réveiller. Vous dormez si peu...

— Non, non, je n'ai pas été fâchée, murmura-t-elle. Je sais maintenant où vous allez.

— Alors, vous nous comprenez, fit Jeanne en rejoignant son frère, et vous ne pouvez pas nous en vouloir... Puisque les mères n'abandonnent jamais leurs enfants et qu'elles sont si bonnes pour eux, il faut bien que les enfants pensent à leur mère.

— Sans doute... Mais vous avez perdu la vôtre si jeune, osa-t-elle dire, tourmentée du désir de savoir ce qu'ils répondraient.

— Raison de plus pour la regretter, répliqua vivement Paul.

— Et puis elle est morte d'une façon si terrible, ajouta la jeune fille... C'est ici, dans cette pièce, que papa reçut la lettre... Tout à coup, il a poussé un cri... Puis il nous a pris dans ses bras ; il nous embrassait, nous embrassait... Pauvre cher papa, comme il devait souffrir !

— Ah ! murmura-t-elle d'une voix étouffée.

— Le lendemain, continua Paul, on nous mit des vêtements noirs et on nous conduisit à l'église... Papa y vint aussi... et pendant tout le temps de l'office il pleurait.

— Il pleurait ! répéta machinalement Fernande.

— Oh ! oui, il l'aimait bien, allez !

— Elle l'aimait bien aussi, elle... Et dire qu'elle est morte sans le revoir, sans nous embrasser !

— Et, acheva Jeanne, n'avoir même pas une tombe sur laquelle nous aurions écrit : " A la meilleure des mères, " au-dessous de ces mots que notre père aurait fait graver : " A la meilleure des femmes. "

Tout à coup, Fernande essaya de se dresser dans son fauteuil, et d'une voix défaillante :

— Assez ! assez ! cria-t-elle, je vous en supplie, assez ! Vous me faites mal, vous me déchirez le cœur.

— Qu'avez-vous ? demandèrent les enfants tout interdits.

— Laissez-moi ! laissez-moi ! murmurait-elle. Ah ! c'en est trop ! c'en est trop !

Cette fois, l'émotion était trop forte : ses jambes faiblirent, elle retomba dans le fauteuil, et s'évanouit.

XX

Aux cris des enfants, on accourut de tous côtés : M. de Latour d'abord, dont le cabinet de travail était voisin de la salle d'étude, puis Belin et, quelques instants après, Mathilde.

L'évanouissement de Mme Viliers fut assez long : par suite de son état de faiblesse générale, on ne parvint que difficilement à la ranimer. Enfin, elle ouvrit les yeux, reprit ses sens et, dès qu'elle eut compris ce qui s'était passé, elle jeta autour d'elle des regards inquiets, presque effrayés. Lorsque la vie recommence, après s'être arrêtée un instant, les personnes qui ont quelque chose à cacher se demandent si leur secret ne leur est pas échappé pendant cette mort passagère.

Aux marques de sympathie qu'on lui donnait et à l'air des enfants qui lui souriaient en la voyant revivre, Fer-

nande comprit que rien n'était changé autour d'elle, et, rassurée, elle consentit bientôt, comme on l'en priait, à monter dans sa chambre pour y prendre un peu de repos. Belin et Jeanne voulurent l'accompagner et la soutenir dans l'escalier. Quant à Paul, il allait les suivre, lorsque Mathilde le retint en lui disant :

— Non, reste ici, Paul. Il ne faut pas trop de monde auprès de Mme Viliers. Cela la fatiguerait.

L'enfant obéit et demeura seul avec sa belle-mère ; car M. de Latour s'était éloigné dès que l'évanouissement de Fernande avait cessé.

La jeune femme paraissait nerveuse, agitée : elle prenait un livre sur la table de travail, puis elle le rejetait aussitôt. Elle se levait pour aller regarder dans le jardin par la porte vitrée, puis elle revenait s'asseoir. Enfin, s'adressant à Paul :

— De quoi causiez-vous donc avec Mme Viliers quand elle s'est évanouie ? demanda-t-elle.

— Nous lui parlions de notre mère.

— Ah ! j'avais toujours cru que vous vous entreteniez de votre mère entre vous seulement, et jamais devant des étrangers ?

— C'est vrai. Mais notre bon ami Belin nous a dit que Mme Viliers n'était pas une étrangère pour nous.

— Vraiment ?

— Il nous a conseillé de parler devant elle.

— Ah ! c'est M. Belin qui vous a conseillé ?...

— Oui, mais je crois qu'il a eu tort. Le récit de notre dernière visite au cimetière a paru causer beaucoup d'émotion à Mme Viliers.

— Ce n'est cependant pas à ce moment-là qu'elle s'est évanouie ?

— Non, c'est plus tard. Nous étions seuls avec elle et nous parlions encore de notre mère.

Il lui vint un scrupule, une crainte, et passant son bras autour du cou de Mme de Latour :

— Pardonnez, dit-il gentiment. Notre amour pour celle qui n'est plus ne nous empêche pas de bien vous aimer.

— Je le sais, Paul... Tu disais que vous parliez de votre mère lorsque...

— Lorsque, tout à coup, Mme Viliers s'est levée, en s'écriant : " Laissez-moi ! laissez-moi ! " Et elle est tombée.

— C'est étrange ! murmura Mathilde, sans que le jeune garçon l'entendit.

Dans son innocence, il ne s'étonnait, du reste, ni des questions de Mme de Latour, ni de l'intérêt qu'elle semblait prendre à ses réponses, et il continuait, le pauvre enfant, sans se douter du mal qu'il allait faire :

— Papa s'explique très bien ce qui s'est passé.

— T'on père ?... Tu as donc parlé de Mme Viliers avec ton père ?

— Oui. Quand notre institutrice s'est évanouie, il est accouru le premier aux cris de Jeanne et aux miens... Il nous a demandé, comme vous, ce qu'elle nous avait dit, et il nous a expliqué pourquoi elle avait eu tant d'émotion.

— Ah ! Et comment a-t-il expliqué cela ?

— Mme Viliers avait une parente ou une amie qu'elle aimait beaucoup et qui est morte, paraît-il, à peu près de la même façon que notre mère... et vous comprenez, nous avons réveillé sa douleur.

— Comment votre père sait-il ce détail de la vie de Mme Viliers ? ne put-elle s'empêcher de dire ; mais elle ajouta aussitôt : par M. Belin, sans doute, qui la connaît depuis longtemps.

À peine ces mots étaient-ils prononcés que Belin entra. Ah ! s'il avait su que Mme de Latour était encore dans la salle d'étude des enfants, et ce qu'elle lui réservait ! Il en eut comme un pressentiment, car il fut sur le point, en l'apercevant, de refermer la porte. Mais, déjà, elle l'apercevait :

— Entrez donc, monsieur Belin, vous ne me gênez pas. Il s'en doutait bien. C'était elle qui le gênait.
— Comment avez-vous laissé la malade? lui demanda-t-elle d'abord.

— Bien... très bien... Un peu de repos et il n'y paraîtra plus.

— Oh! il n'y paraîtra plus! Elle est bien faible, bien malade. C'est malheureux pour les enfants, qui auraient besoin d'avoir auprès d'eux quelqu'un d'actif, de bien portant.

— Jusqu'à présent, elle a rempli sa tâche comme si elle avait une santé parfaite.

— J'en conviens. Oh! elle est très courageuse; mais le courage ne suffit pas, il faut la force.

Paul, debout devant son vieil ami, lui demandait si Jeanne allait bientôt descendre.

— Je ne crois pas, elle a préféré rester là-haut.

— Puis-je aller la rejoindre maintenant? demanda l'enfant, qui se tourna vers sa belle-mère.

— Oui, oui, va!

Elle s'empressait de lui accorder la permission demandée, afin de rester seule avec Belin, qui, cependant, insensible à ce tête-à-tête, essayait de sortir à la suite de son élève.

— Monsieur Belin.

— Hein!... quoi?... madame...

— Ne vous sauvez donc pas.

— Moi, madame, me sauver?... J'allais fermer la porte.

— Ah! très bien... J'avais mal compris votre... mouvement.

Et, n'y pouvant plus tenir, le rejoignant :

— Vous avez des secrets pour moi, dit-elle. Vous faites des mystères.

Ce mot de : mystères était tellement en situation, si gros de dangers, qu'il démontra tout de suite Belin, très facile, du reste, à démonter.

— Vous auriez dû m'avertir, continua-t-elle, qu'il ne fallait pas, devant Mme Viliers, parler de certains événements qui pouvaient éveiller ses chagrins.

— Quels événements, quels chagrins?

— N'a-t-elle pas perdu dans une tempête, ou un naufrage, une personne qu'elle pleure encore?

— Mais je ne savais pas, je...

— Vous ne saviez pas? fit-elle, étonnée. C'est impossible. C'est vous-même qui l'avez dit...

— Moi! Ah! par exemple! A qui?

— A M. de Latour.

— Jamais.

— Alors, par qui sait-il?... Pourquoi a-t-il dit cela aux enfants?

— Ah! il a...

— Oui.

Le pauvre homme balbutia :

— Mon Dieu, c'est bien simple, très simple... M. de Latour aura sans doute voulu expliquer... Vous concevez, les enfants, cela interroge. Ils vous posent des questions, et pour s'en débarrasser on dit la première chose venue.

— Jeanne et Paul n'ont posé aucune question. C'est leur père qui de lui-même...

Elle s'arrêta, puis tout à coup, pendant que Belin, devinant ce qui se passait en elle, la voyant venir, faisait ses prières, recommandait son âme à Dieu :

— Alors, fit-elle, M. de Latour trouvait donc, comme moi, que l'émotion de Mme Viliers était étrange, incompréhensible, qu'elle étonnerait les enfants et qu'il fallait aller au-devant de leurs questions?

Il ne répondit pas. Qu'aurait-il répondu? Il se contentait de murmurer, pour lui seul, ces mots : " Elle brûle, mon Dieu! elle brûle!... et moi aussi, je brûle : je suis sur des tisons."

Et, pendant qu'il monologuait ainsi, Mathilde de Latour,

bien décidée à le faire parler, s'était approchée de lui, et doucement, aimable, câline :

— Voyons, mon cher monsieur Belin, dites-moi ce que vous savez sur le compte de votre protégée.

Sa protégée! Voilà bien ce qu'il craignait depuis longtemps. Cette protection le rendait responsable de tout, des plus grands désastres! Il essaya de s'en défendre.

— Mais, madame, Mme Viliers n'est pas ma protégée... J'ai entendu parler d'elle pour la première fois par le docteur X... le même jour que vous, quelques minutes avant, voilà tout.

— Alors vous ne savez rien?

— Rien, absolument rien.

Et il rougit comme une jeune fille à la pensée qu'il mentait, à son âge, aussi outrageusement. Mais, de rouge, il devint tout blanc, lorsqu'elle dit, en se penchant vers lui :

— Eh bien! je soupçonne quelque chose, moi... Mille détails, que j'avais à peine remarqués, me reviennent à l'esprit... Vous êtes-vous rendu compte qu'elle aimait Jeanne et Paul d'une façon tout à fait exagérée?

— Mais non, je...

— Eh bien! remarquez... Puis, cette émotion lorsqu'on parle de leur mère... cet évanouissement... Oui, je suis certaine de ne pas me tromper.

"Perdu, perdu!" se disait Belin défaillant.

— Mme Viliers, à n'en pas douter, continua-t-elle, a été liée avec la première femme de M. de Latour. Elle l'a peut-être assistée à ses derniers moments, elle lui a promis de se rapprocher de ses enfants et de veiller sur eux.

Belin respira. Il revenait de loin. Cette idée de Mathilde de Latour était excellente. Elle permettait à l'avenir d'expliquer bien des choses embarrassantes, et il allait, dès à présent... lorsque tout à coup elle lui dit :

— Eh bien! non... La personne dont nous parlons n'a pu faire de recommandations. Elle est morte subitement... Une vague l'a emportée, sans qu'on ait même pu savoir...

Elle s'arrêta, puis s'avançant vers Belin :

— Au fait, comment a-t-on constaté son décès?

Où trouva-t-il, le malheureux, la force de répondre :

— Comment? vous demandez comment. C'est tout simple...

Elle le regarda bien en face, dans les yeux, et lui dit :

— Pourquoi vous troublez-vous à ce point?

— Moi, je me trouble! Ah! par exemple!... Où voyez-vous cela?... Je n'ai jamais été plus calme, plus maître de moi... Pourquoi me troublerais-je? Il n'y a pas de quoi.

— Si vous êtes calme, répondez à ma question : Comment le décès a-t-il été constaté?... Vous dites que c'est très simple. Voyons.

Il fit un suprême effort :

— Eh bien! dit-il, après l'accident... le naufrage du navire... on a fait, sans doute, l'appel des passagers... et comme... celle dont nous parlons n'a pas répondu... tout naturellement, vous concevez... Oh! l'acte de décès était parfaitement en règle, légalisé par toutes les autorités... compétentes... compétentes... compétentes...

Il ne pouvait plus en sortir. Elle l'arrêta.

— Pourquoi me dire tout cela?... Je sais bien que l'acte de décès était en règle... autrement je n'aurais pas pu me marier.

— Évidemment.

Il se taisait, attendant un nouveau coup, le dernier, le coup de grâce, lorsqu'elle s'écria :

— Ah! décidément, je suis folle avec ces idées... Je ne veux plus songer à tout cela.

Et elle se sauva, laissant Belin ravi du dénouement, mais épuisé par cette longue lutte.

XXI

Belin avait passé par des trances trop cruelles pour recouvrer immédiatement sa tranquillité d'esprit, vivre dans une complète quiétude, sans crainte et sans souci. Le danger, du reste, s'il était moins imminent, existait toujours, la situation restait la même et le fameux volcan qu'il voyait dans ses rêves continuait à gronder sourdement. Comment l'empêcherait-il d'éclater au moment voulu, désigné par l'éruption? Une seule idée lui vint, celle de décider Fernande à donner sa démission d'institutrice et à quitter la villa d'Auteuil. On ne pouvait certainement trouver mieux... à la condition toutefois que Fernande voulût bien partir, ce qui était improbable.

Pour la persuader, il attendit que M. et Mme de Latour sortissent avec Paul et avec Jeanne, et qu'il pût se trouver seul avec elle. Alors il lui fit part des soupçons qui avaient traversé l'esprit de la jeune femme, des paroles dites par M. de Latour aux enfants, et enfin de toute cette conversation qui le faisait encore trembler, défaillir, lorsqu'il la répétait. Ce rapport terminé, il conclut :

— M. de Latour m'inquiète. Je me demande, par instants, s'il ne sait pas la vérité. Quant à Mme de Latour, elle me paraît être sur la voie, et elle m'inquiète tout autant..

— Bref, continua Fernande en souriant, vous êtes très inquiet. Ça ne vous change pas beaucoup... et cette inquiétude vous décide à me proposer...

— Je ne vous propose rien. Je me demande seulement...

— Que vous demandez-vous?

— S'il ne serait pas plus prudent... meilleur... puisque vous êtes résolue au sacrifice... de le pousser jusqu'au bout... et de... et de...

— Retourner à Singapour, ou à Bombay, ou à la côte d'Afrique, peut être, chez les Somalis.

— Inutile d'aller si loin. Vous pouvez même ne pas quitter Paris.

— Ah! vous êtes bien bon! Il vous suffira que je change de quartier et que vous n'entendiez plus parler de moi... Eh bien! non, continua-t-elle. Si vous avez réfléchi de votre côté, j'ai beaucoup songé du mien. Jeanne et Paul n'avaient redit les paroles de leur père et, avant que vous m'en parliez, j'avais compris que Mme de Latour se tourmentait à mon sujet... Mais rien de tout cela n'est assez grave pour me décider à suivre votre conseil, pour me faire quitter mes enfants. Si M. de Latour m'a vraiment reconnue et qu'il n'ait encore rien dit, c'est qu'il admet la situation, qu'il l'accepte. Tant mieux pour moi, dont la présence de cette maison se trouve ainsi autorisée, et tant mieux pour vous : si vous avez été coupable envers lui, en lui cachant qui j'étais, il commet une faute envers vous lorsqu'il semble ignorer votre secret... Du reste, je n'attache pas grande importance à son entretien avec les enfants ; ils étaient inquiets de mon évanouissement, ils en demandaient le motif, et il leur a tout naturellement répondu qu'ils avaient dû éveiller en moi quelque triste souvenir. Le hasard fait souvent qu'on dit la vérité, sans savoir que c'est la vérité... Il est donc très possible, très probable même, que M. de Latour ne m'ait pas reconnue... et aujourd'hui... voyez quels progrès j'ai faits... je lui pardonne ce défaut de mémoire. Je ne veux me souvenir que d'une chose : c'est qu'il a, malgré mon offense, appris à mes enfants à me respecter.

— Très bien, très bien cela, fit Belin un peu rassuré depuis un instant.

Elle continua sur le même ton, d'une voix très calme, comme si les choses dont elle parlait ne lui tenaient pas au cœur :

— Quant aux soupçons qui ont paru tourmenter Mme de Latour, ils m'effrayent encore moins. D'abord, ils me

paraissent être sortis de sa tête... un peu jeune, entre nous... aussi vite qu'ils y étaient entrés. Ensuite, si, malgré les paroles imprudentes qui me sont échappées dans ma discussion avec elle, malgré toutes les fautes que la colère, la jalousie même, si vous voulez, m'ont fait commettre, ses soupçons ne se sont pas changés en certitudes, rien n'est à craindre pour l'avenir. Je ne lui en dirai jamais plus que je lui en ai dit... à moins que je n'en arrive...

— A quoi donc, mon Dieu !

— A me nommer.

— Vous oseriez ?

— Si elle me poussait à bout.

— Ah ! vous voyez bien que j'avais raison de...

— Non, vous aviez tort, parce qu'elle ne peut plus ni m'offenser, ni m'irriter, ni me torturer : elle ne me fait plus ses confidences... et les recommencerait-elle... qu'aujourd'hui, je crois bien, je la laisserais dire sans m'étonner... Oui, lorsque je suis entrée ici, j'étais encore, à mon insu, un peu... femme. Il me prenait, par moments, des velléités de coquetterie. Il m'est arrivé de tressaillir, de vibrer au souvenir de mes amours passées, de souffrir, de m'irriter à la vue de leurs amours nouvelles. Je m'étais trop pressée de vous dire : "Il n'y a plus que la mère ; la femme n'existe plus !" Elle existait encore un peu... Oh ! bien peu, si peu qu'elle est bien morte aujourd'hui... Qu'est-ce qui l'a tuée? Jeanne et Paul... Quand je doutais encore de leur amour, j'ai pu, un instant, songer à un autre qu'à eux. Je ne doute plus aujourd'hui, et je leur appartiens complètement. M. de Latour n'est pour moi que le père de mes enfants... Je conclus : je n'ai plus rien à craindre de... celle qui porte mon nom, comme elle n'a rien à craindre de moi. Qu'elle injurie, qu'elle frappe la femme, et je ne lui rendrai même pas ses injures, ses coups ; mais qu'elle respecte la mère... ou bien...

— Ou bien ?

— Rassurez-vous donc. Pourquoi s'attaquerait-elle à la mère? Il faudrait qu'elle fût jalouse, et elle n'aime pas assez les enfants pour cela.

Malgré l'invitation qui lui en était faite, Belin, lorsque cet entretien fut terminé, ne se trouva pas très rassuré. Il pensait, avec quelque raison peut être, que la situation restait toujours très tendue, le danger menaçant, l'éruption prochaine, et qu'il n'y pouvait rien : Fernande se refusant à partir.

XXII

La représentation dramatique dont s'était occupée Mme Viliers, et qui l'avait obligée à sortir un matin, fut donnée, chez le Dr X..., vers la fin de l'hiver. Une grande fête, une matinée superbe, où fut convié non seulement le Tout-Paris des enfants, mais le Tout-Paris des mères. Ah ! on était loin de l'époque où des hordes de petits pauvres, descendus des hauteurs voisines, envahissaient le boulevard Maiesherbes, et scandalisaient, par leur tenue et un peu par leur malpropreté, le concierge et le propriétaire du docteur ! Aujourd'hui, c'était le long de l'avenue une longue queue de voitures de maîtres ou de grande remise, dont les gens du quartier, rangés sur le trottoir, émerveillés, voyaient sortir des petits garçons et des petites filles tout vernis, tout rayonnants, tout flambants, accompagnés de jeunes et jolies femmes encore plus flambantes.

ADOLPHE BELOT

(A suivre)

ORIGINAUX ET DÉTRAQUÉS *

TYPES QUEBECQUOIS

III

DRAPEAU

Tous ceux qui ont visité notre pays le diront comme moi, le bassin de Québec présente un des plus beaux coups d'œil qui soient au monde.

Ce soir-là, le hasard m'avait conduit sur le haut des grandes falaises de Lévis, d'où le regard embrasse ce merveilleux horizon, et ma rêverie d'enfant — j'avais quinze ans à peine — m'y avait fait oublier l'heure.

Le soleil plongeait tout rouge derrière les couronnements massifs et sombres de la ville qu'on a appelé le Gibraltar d'Amérique, allumant des lignes d'or et des aigrettes de flamme à l'angle des pinacles, des dômes et des clochers à jour étagés aux flancs du promontoire.

La basse ville s'enveloppait de nuit, jusqu'aux arêtes du cap Diamant, dont la masse noire enténébrait le fleuve, tandis que l'embouchure du Saint-Charles et son vaste estuaire se teintaient de rose et de lilas sous les lucurs du crépuscule, qui, des hauteurs de Charlebourg, épanouissait son éventail dans le ciel.

Sur les pentes de Beauport, des alternatives de taches brunes et de flaquas de lumière, variables d'aspect comme un décor de féerie, allaient se perdant, lentement et une à une, dans l'élargissement des ombres et l'effacement de la perspective.

À droite et à gauche, les lointains s'estompaient petit à petit dans le bleuâtre des brumes ouateuses.

Devant moi, la ville crénelée, assise dans le noir et le front nimbé d'apothéose, se ceinturait d'une myriade de petits points d'or multipliés à l'infini dans le frissonnement des vagues.

À mes pieds, du pont des navires à l'ancre ou du foyer rougeâtre des grands radeaux endormis dans l'enfoncement des anses, une voix isolée s'élevait par intervalles, mêlant sa note mélancolique aux derniers bruits du jour!...

Et la nuit descendait, descendait, noyant dans l'obscurité comme une marée montante les prés, les maisons, les rochers et les bois, tandis que le Saint-Laurent, de plus en plus assombri, et se laissant à peine deviner dans l'ombre, semblait, pour ne pas troubler la paix de l'heure sereine, retenir sa respiration de géant assoupi.

Tout à coup un éclair creva au flanc du bastion le plus élevé de la forteresse.

Puis, quelques instants après — le temps aux ondes sonores de parvenir jusqu'à moi — une détonation

se fit entendre, puissante comme un coup de tonnerre, et, répétée d'échos en échos, alla s'éteindre en grondements sourds du côté du cap Tourmente, dans les solitudes revêches des montagnes du nord.

C'était le canon de la citadelle annonçant la demie de neuf heures, du haut de son immense affût de granit.

Les dernières vibrations flottaient encore dans l'atmosphère, lorsqu'un choc nerveux me secoua de la tête aux pieds.

Une voix tonitruante venait d'éclater au-dessus de moi.

Je levai la tête.

Et j'aperçus, aux dernières lucurs du couchant, un grand vicillard au geste farouche, qui, debout sur un escarpement voisin, brandissait un gourdin énorme en dégorgeant un flot d'invectives du côté de Québec.

Si la voix m'avait effrayé, l'apparition me rassura.

Drapeau ne m'était pas inconnu.

"Drapeau le fou", comme nous l'appelions dans notre langage d'enfants.

Sans l'avoir jamais vu de près, j'avais plus d'une fois entendu de loin ses harangues nocturnes.

— Damnés Anglais!... criait-il d'une voix formidable. Nation d'assassins! tirez, tirez vos canons!... Si le bon Dieu est juste, il finira bien par vous chasser d'ici... C'est le feu de Sodome et de Gomorrhe qui nous vengera de vous, infâmes voleurs de pays!... Ah! parce que vous avez la poudre et les balles, vous triomphez! Eh bien, je n'en ai pas peur, moi, de votre poudre et de vos balles... Pointez vos canons, armez vos fusils, sortez vos baïonnettes! Sortez-les toutes, vos baïonnettes! Je vous attends de pied ferme, moi, entendez-vous, misérables?... Venez-y donc! cent contre un, comme de coutume, lâches!... Vous n'osez pas?... Cachez-vous donc alors, brigands, canailles, maudits!...

Et les vociférations du maniaque allaient se perdre, dans les échos de la nuit, parmi les aboiements qu'elles provoquaient de loin en loin, au fond des chantiers populeux et dans les fermes solitaires.

Longtemps le vieux jeta ses folles provocations à la face de l'ennemi imaginaire, sa voix allant toujours s'affaiblissant, jusqu'à ce qu'en n'entendit plus que des grondements inarticulés, entrecoupés de soupirs semblables à des sanglots.

Enfin, il se tut, resta quelques minutes absorbé dans je ne sais quelle rêverie tragique; puis, après avoir promené un regard inquiet autour de lui, il s'enfonça lentement dans le fourré, hagard et fredonnant, sur un ton moitié triste moitié rageur, une étrange mélodie qui commençait par ces mots:

* Reproduction interdite.

Allant à l'école,
J'eus grand' peur des loups,
Hou, hou, hou!

J'eus l'occasion de revoir Drapeau par la suite, et j'ai retenu les autres vers de ce chant bizarre, qu'il semblait affectionner tout particulièrement, et que je n'ai entendu chanter que par lui :

Allant à l'école,
J'eus grand' peur des loups,
Hou, hou, hou!
La jeunesse est folle,
Hou!
Et les vieux sont fous!

Berthe se désole,
Seule au rendez-vous,
Hou, hou, hou!
La jeunesse est folle,
Hou!
Et les vieux sont fous!

L'oiseau bleu s'envole,
J'entends le hibou,
Hou, hou, hou!
La jeunesse est folle,
Hou!
Et les vieux sont fous!

Qui rit sous le saule,
Pleure sous les houx,
Hou, hou, hou!
La jeunesse est folle,
Hou!
Et les vieux sont fous!

A moi gaudriole,
Truffes et vins doux,
Les atouts!
Ris, jeunesse folle,
Hou!
Et pleurez, vieux fous!

Ce Drapeau était un vieux détraqué à figure morose et renfrognée, qui passait sa vie à voyager entre Lévis et Montmagny — une distance d'une douzaine de lieues — un peu sauvage, généralement taciturne, acceptant une aumône par-ci par-là, sans domicile arrêté, sans moyens d'existence connus.

Malgré son air peu sympathique, il n'était pas malfaisant.

Il se montrait même serviable à l'occasion.

Et comme tout le monde connaissait sa bonne nature, personne ne le molestait, et chacun, au contraire, s'efforçait de lui rendre la vie aussi douce que possible.

Il voyageait un bissac sur le dos, courbé, pensif, l'air sombre.

Quand il avait faim, il s'asseyait au bord des routes, au coin des ponts, n'importe où, et cassait une croûte.

Le soir, il entraît chez les pauvres gens, et demandait à couvert.

L'hospitalité qu'on lui accordait volontiers, il la payait en sciant une voie de bois, en balayant le devant des portes, en faisant des commissions.

Mais il s'acquittait surtout, le soir, à la veillée, en chantant soit les couplets que j'ai cités plus haut, soit des lambeaux de complaintes plus ou moins lamentables.

Il chantait cela, comme s'il eût été seul, sur un ton et avec un accent qui impressionnaient singulièrement tous ceux qui l'entendaient.

Son regard vitreux se retournait alors pour ainsi dire en dedans, et le chanteur semblait mêler sa voix à quelque scène étrange, à quelque chose de dramatique qui se serait passé dans son intérieur.

Il risquait même quelquefois certains *la ri don don* assez croustillants, qu'il trouvait le moyen de rendre lugubres en traînant sa voix chevrotante à travers les mille fioritures d'agrément dont les campagnards aiment à enjoliver leurs couplets rustiques.

Ce qu'il entonnait avec un véritable entrain, par exemple, c'était ce vieux refrain des Ardennes, qui, comme tant d'autres chants populaires de France, s'est transmis parmi nous de père en fils, à travers nos trois siècles d'éloignement et de séparation :

A cheval, gens d'armes!
A pied, Bourguignons!
Montons en Champagne,
Les Anglais y sont!

Le fait est que sa principale manie — la seule véritablement désagréable qu'il eût d'ailleurs — c'était sa haine profonde des Anglais.

Haine féroce, folle.

Un seul mot en langue anglaise le mettait hors de lui.

S'il rencontrait un Anglais sur sa route, il lui montrait le poing et le menaçait de sa canne en jurant.

A part cela, comme je l'ai fait entendre il y a un instant, pas la moindre méchanceté.

Un regard l'intimidait.

Cet homme avait une histoire.

Le grand père de Drapeau — Jacques-Placide, — était né à Saint Michel de Bellechasse, d'une famille de colons établie dans le pays depuis les commencements de l'immigration française, et originaire de Fontenay-le-Comte, en Vendée.

Pendant la guerre de Sept Ans, il avait pris les armes comme tout le monde, et combattu vaillamment pour la suprématie de la France dans le nouveau monde.

Deux ans il avait grignoté la ration de pain noir qu'on distribuait aux meurt-de-faim qui composaient la garnison de Québec.

Il avait vu de loin la fumée des campagnes incendiées.

Et, blessé sur le champ de bataille d'Abraham, il avait pu suivre des yeux les troupes anglaises entrant dans la ville derrière "monsieur le marquis" mourant.

Le soldat était retourné dans ses foyers, la fureur dans l'âme, et n'ayant qu'un espoir au cœur, celui de la revanche.

La France vaincue, le pays au pouvoir de l'ennemi, cela lui faisait l'effet d'un cauchemar; et dans les cercles du village, aux veillées de la chaumière, le pauvre invalide s'efforçait de ranimer le courage de ses compatriotes en leur parlant toujours de ces secours de France qui devaient infailliblement nous rendre la victoire, mais qui n'arrivaient jamais.

Montréal avait capitulé.

Lévis, après avoir brûlé ses drapeaux dans l'île de Sainte-Hélène, s'était embarqué pour la France.

Les semaines, les mois, les années mêmes s'écoulaient.

Et l'on espérait toujours dans l'angoisse et la détresse...

Enfin — au lieu de la flotte libératrice si longtemps attendue — une nouvelle terrifiante, incroyable arriva :

Louis XV avait cédé le Canada aux Anglais !

Ce fut d'abord un haussement d'épaules général.

La France accepterait sa défaite !

Tout un peuple livré comme une marchandise !

Le Canada aux Anglais, allons donc !

La chose était tellement invraisemblable, qu'on refusa obstinément d'y croire, jusqu'au jour où, du haut de toutes les chaires du pays, les ministres de la religion durent officiellement annoncer l'événement et prêcher la soumission au nouveau régime.

Ce fut un cri de protestation universelle.

— Jamais ! jamais ! s'écriait-on ; jamais nous ne serons des Anglais. Nous mourrons français. Vive la France !...

Drapeau, lui, pleurait de rage, et se rongait les poings.

LOUIS FRECHETTE.

(A continuer)

Au Canada, où l'on se vante d'avoir si bien conservé la langue française, et où l'on a si grand besoin des ouvrages en cette langue dans toutes les classes de la société, il faut payer la douane sur les livres français venant de l'étranger. Aux États-Unis les livres français entrent en franchise tandis que les livres anglais sont assujettis à la douane. Chose remarquable, c'est que l'annexion du Canada abolirait l'impôt sur la littérature française. Au Canada, où l'on a tant besoin de répandre l'instruction, on frappe d'un impôt absurde les moyens de l'obtenir. — *L'Indépendant, de Fall River, Mass.*

BIBLIOGRAPHIE

FLEURS DU PRINTEMPS

Le directeur du CANADA-REVUE m'a demandé mon opinion sur un volume de poésies que vient de publier Madame Duval-Thibault.

C'était une manière détournée de me solliciter un article.

Aussi ai-je préféré lui laisser croire que j'étais sa dupe plutôt que de lui refuser ce que j'avais même le désir de lui offrir.

Du reste, la tâche était des plus faciles. Peut-on en effet avoir deux opinions quand on a parcouru attentivement les deux cents pages dont se compose ce livre, et où l'auteur, avec une délicatesse de touche admirable, a su peindre les sentiments les plus gracieux et les plus variés ?

Je ne le crois pas.

On tombe tous également sous le charme.

Quant à moi, j'ignore si la main féminine qui tient le pinceau a quelque peu forcé mon admiration, mais quoiqu'il en soit, je l'avouerai sans détour à Madame Duval-Thibault, il y a dans son écrin des perles dont l'éclat m'a fasciné, des diamants dont les multiples facettes m'ont ébloui. Ses pages respirent la jeunesse d'où elles sont issues, l'intensité des souvenirs qui les a inspirées. Elles nous font revivre ce que nous avons nous-mêmes vécu; elles cadrent si bien les heures trop vites envolées, où le printemps de la vie débordant en nous nous associait à toutes ses joies et à toutes ses espérances, que nous croyons entendre, en les lisant, l'écho de notre propre pensée, les battements de notre propre cœur.

Nous aussi, nous avons parcouru, dans les couchants brumeux comme dans les aubes étincelantes, les grands bois où chaque feuille est une lyre, où chaque arbre est un ami; nous aussi, nous avons, penché sur un ruisseau qui murmure, évoqué, dans les ondulations de l'eau qui s'épandait gracieusement à nos pieds, l'image de la chère adorée; comme Madame Duval-Thibault, nous aussi,

Pour tous les diamants de flammes,
Pour tous les bijoux réunis
Dans les écrins des riches dames,
Nous n'aurions pas donné nos fils,

et voilà pourquoi cette littérature jeune, douce et abondante nous a captivé par la simplicité de son expression, par la couleur vraie de ses images.

Est-ce à dire que tout est parfait dans ce livre? Non. La perfection n'est pas de ce monde.

Madame Duval doit être musicienne, son vers se ressent trop de cette disposition naturelle. Malgré soi on le chante en le lisant.

L'alexandrin lui fait peur. Qu'elle en garde toute sa vie la sainte horreur! Sa main délicate n'est pas faite pour aligner d'aussi graves hémistiches. Je lui conseillerai également de ne pas oublier que si les mots *sombre, formidable, monstrueux* se pressent avec trop d'abondance sous la plume de Victor Hugo, dont le génie fait beaucoup pardonner, il n'est pas bon de tomber dans l'excès contraire. Les qualificatifs *doux* et *pur*, qui rivalisent de vitesse dans

les *Fleurs du Printemps*, font évidemment bon effet dans le corps d'un vers, mais la sobriété, même dans les bonnes choses, est une qualité.

Madame Duval excelle dans le récit des joies de la famille, dans ces bluettes où son vers danse comme un lutin tantôt sur un pied tantôt sur l'autre. Lisez cette pièce charmante intitulée : *A nos Neveux* :

Joyeuse bande de gamins,
Bruyante race de bambins,
Régiments de gentils lutins,
Ma foi !
Malgré vos fréquents mauvais tours,
Vos fredaines de tous les jours.
Vous êtes bienvenus toujours
Chez moi.

Il est vrai que vos pieds, pourtant,
De mare d'eau sale, sortant,
Sans remords salissent souvent
Le tapis ;
Mais j'aime vos regards si francs,
L'entrain de vos jeux excitants
Et vos sourires innocents,
Chers petits.

J'aime entendre dans la maison,
De ces joyeuses voix, le son,
Quand vous criez à l'unisson :
Oh ! j'ai faim !
Et que vous venez en sautant,
Quand je pose, en vous badinant,
Les conserves épaissement
Sur le pain.

Mais j'aime surtout, quand du soir,
S'étend partout le voile noir,
Et que vous venez vous asseoir
Près de moi,
Pour chanter vos joyeux refrains
Avec une gaieté sans frein,
Or vos cantiques enfantins
Avec foi.

Et quand chaudement dans son lit
S'endort enfin chaque petit,
Et que dans son rêve il sourit
De bonheur,
J'aime à me pencher doucement
Pour baiser chaque front charmant,
Et je m'en vais, vous bénissant
Dans mon cœur.

Si madame Duval avait dans ce charmant tableau respecté la règle qui veut que les rimes masculines et féminines s'entrecroisent, son vers y aurait beaucoup gagné pour l'oreille et nous aurions eu moins de répétitions de finales en *ant*.

Mais trêve à la critique, cette vilaine ! j'aime mieux admirer. Au risque d'empiéter sur mon voisin, je vais citer encore cette autre pièce intitulée *Le Ruisseau qui murmure* :

Auprès du ruisseau qui murmure,
S'agitent gracieusement
Les branches à verte parure
Sous le souffle enjoué du vent,
Qui berce dans sa course folle
La fleur à la fraîche corolle.

Avec sa joyeuse lumière,
Le brillant soleil du matin
Réveille et ranime la terre,
Qui sourit sous le ciel serein.
Ses rayons tremblent sur l'eau pure
Du léger ruisseau qui murmure.

Auprès du ruisseau, solitaire
Et pensive, je songe à vous :
Vous aimeriez cette onde claire
Et son gazouillement si doux :
Vous aimeriez cette prairie
Verte, soleilleuse et fleurie.

Pour reposer sous l'ombre douce
De l'arbre qui s'incline au vent,
Vous auriez un siège de mousse ;
Et vous pourriez, tout en rêvant,
Suivre des yeux l'onde charmante
Du ruisseau qui babille et chante.

Sur cette rive pacifique,
Recueillis et silencieux ;
Sous ce ciel pur et magnifique,
Nous causerions... avec nos yeux.
Un regard chargé d'éloquence
Remplirait nos cœurs d'espérance.

Et tous les oiseaux du bocage,
Sympathiques aux amoureux,
Nous rediraient dans leur ramage :
Aimez-vous bien ! Soyez heureux !
Cela finirait l'aventure
Auprès du ruisseau qui murmure.

Et maintenant, mes chers lecteurs, si comme moi vous avez pris goût à cette poésie simple et gracieuse, adressez vous à votre libraire pour le reste. Vous aurez apporté un encouragement à un talent réel.

GONZALVE DESAULNIERS.

La maison Trudel & Demers, au No. 1611 rue Notre Dame, qui a été jusqu'à présent sous la conduite de ces deux messieurs, est aujourd'hui gérée par M. Emile Demers seul. Les amis de M. Demers apprendront cette nouvelle avec plaisir, et s'empresseront sans doute de lui continuer leur bienveillant patronage. Nos charmantes lectrices se rappellent sans doute le goût qui a présidé au choix des mille et un objets de fantaisie offerts à leur caprice dès le commencement de cette année. Eh bien, nous nous portons garants qu'elles ne seront pas désappointées si elles prennent la peine de se rendre à la maison Emile Demers pour leurs achats. Elles y trouveront tout ce qui peut charmer l'œil d'une femme jeune et jolie.

A l'ouverture des classes dans Ontario, cet automne, les élèves seront fournis gratuitement des livres d'école dont ils ont besoin.—*La Presse*.

Nous ne demandons pas des livres gratuitement, parce qu'une telle mesure serait de nature à ruiner l'industrie des Frères dans la Province de Québec, et ce serait par trop radical ; mais qu'on nous donne au moins des écoles où l'on ne soit pas obligé de payer une lourde daxe directe pour l'éducation qu'on ne donne pas à nos enfants.

AU PAYS DES PELICANS

Épaves d'un carnet de bord.

(Suite)

Cet alligator observe, depuis une bonne demi-heure, nos allées et venues sans cause apparente, entre un tronc d'arbre échoué à notre droite et un autre tronc d'arbre échoué à notre gauche. Qu'attend-il là? qu'espère-t-il? quelque accident sans doute, la chute improbable d'un des explorateurs. Et voici tout justement qu'à un virement de bord un coup de vergue envoie le dessinateur dans l'eau, la tête la première, et beaucoup trop près de son modèle, avec son album et ses crayons. Sensation. Sauvetage. Fuite de l'alligator sur les intentions duquel nous nous sommes mépris.

Vers le soir, nous pénétrons enfin dans le fleuve qu'un vent du sud, soufflant en tempête contre le courant, soulève en vagues violentes. La *Sapho* danse comme un moustique : à grand peine elle atteint la tête des passes où elle s'abrite comme elle peut, en serrant la rive.

Samedi, 21 Avril. — Nous nous engageons dans la passe Sud-Ouest. Le courant y est si fort que, malgré un vent debout aussi rude qu'hier, nous faisons 9 milles en deux heures et nous arrivons à Pilot-town à 10 heures du matin.

Michelet s'attendait quelque part sur le sort du héron, ce grand seigneur ruiné, ce roi dépossédé par l'homme et par la nature qui vont desséchant le globe, tarissant les marais. Le poète des oiseaux nous montre ce rêveur, ce contemplateur, "seul devant les eaux grises, plongeant dans leur miroir, avec son visage, sa pensée monotone. Animal vraiment aérien ! Pour porter ce corps si léger, le héron a assez, il a trop d'une patte ; il replie l'autre ; presque toujours sa silhouette boiteuse se dessine ainsi sur le ciel dans un bizarre hiéroglyphe."

Je songe au héron de Michelet devant Pilot-town, une pauvre petite ville déchue, perchée dans l'eau sur ses longs pilotis, guettant vainement sa proie, les vaisseaux dont elle vivait jadis et qui ont pris une autre route. La passe Sud-Ouest a été la plus fréquentée des bouches du fleuve ; elle est aujourd'hui délaissée pour la passe Sud dont les jetées de M. Eads ont doublé la profondeur. Seuls les steamers de la ligne Morgan et quelques caboteurs du Texas passent encore par ici. Port Eads a détrôné Pilot-town. Mais tel est l'attachement des pilotes à leur vieux village que 4 ou 5 familles seulement l'ont abandonné pour son heureux rival, et l'on continue à vivre ici, entre le ciel et l'eau, à s'y marier, à y vieillir en surveillant l'horizon désert : "Tu veux savoir à quoi je rêve?" dit le héron de Michelet. "Demande au chef indien des Chérokés pourquoi, des jours entiers, il tient la tête sur le coude, regardant sur l'arbre d'en face un objet qui n'y fut jamais..."

Un habitant de Pilot-town qui n'aurait jamais quitté son village n'aurait jamais vu la terre. L'unique rue est un bayou, large comme la rue du canal à la Nouvelle-Orléans ; les trottoirs sont des planches étroites, posées sur des pilotis ; les cours des maisons sont des mares. Partout l'eau à demi cachée par les joncs de la prairie tremblante qui s'étend au Nord et au Sud de Pilot-town. À gauche la mer, à droite le fleuve. Quelques pilotes riches se don-

nent le luxe coûteux d'un jardinet. Ils entourent un carré d'eau avec des madriers et des planches, et ils le comblent peu à peu avec de la terre apportée de loin dans leurs bateaux. On peut imaginer le prix de revient des légumes qui poussent dans ces jardins : un chou, une carotte sont ici ce qu'un pampaneau ou un canvass-back sont ailleurs : on invite ses amis à dîner pour les déguster. Et il est probable que le *Pilot-town Democrat*, s'il existait, annoncerait à ses abonnés l'apparition d'une rose comme un fait rare et singulier. Quelques poules semblent s'accommoder à leur situation aquatique : elles volent de planche en planche, d'une vieille barque défoncée à une passe qui flotte. Notre mousse prétend qu'elles se sont accoutumées à chanter avant de pondre, et que leurs maîtresses, averties, courent alors leur chercher un panier. Les enfants sont plus à plaindre que les poules, ils n'ont pas de terrain de jeu ; aussi avec quel entrain ils envahissent le pont de la *Sapho*, et avec quel intérêt ils nous regardent dîner, nettoyer nos armes, dessiner ou écrire ! Ils seront pilotes comme leurs pères, ils sont déjà d'intépides marins ; nous en voyons de tous petits de 5 ou 6 ans détacher des pirogues, lutter contre le courant du bayou, manœuvrer adroitement. L'un d'eux est orphelin, son père est mort en mer, dans une tempête ; l'association des pilotes l'a adopté, il est le frère des autres petits.

Ici, chacun a un bateau qu'on amarre devant sa porte et qu'on détache à chaque instant pour traverser le bayou, pour faire une visite, pour aller à la pêche ou aux provisions. Personne ne vous refuse une place dans une pirogue et un coup d'aviron, si vous voulez aller d'un trottoir à l'autre. Nous profitons plusieurs fois de cette coutume patriarcale, nous entrons dans le premier bateau venu et nous nous faisons conduire au trottoir de gauche, le long du quartier élégant, du *garden district* de Pilot-town ; parfois une grosse truie et sa famille nous barrent insolemment le passage, et comme il faut en ces rencontres ou reculer ou sauter à l'eau, nous reculons, naturellement. Un autre inconvénient de Pilot-town, c'est la multitude de petits crabes, *tourlourous* ou *fidels*, qui se promènent partout, envahissent les maisons, et grignotent le linge et les habits qui traînent. Des serpents de deux ou trois espèces font aussi de fréquentes visites domiciliaires aux habitants, mais on nous assure qu'ils sont inoffensifs. Je demande à un passant s'il y a un barbier : "Not any regular barber, me dit-on, but the schoolmaster is pretty handy that way." Bon, il y a une école. Mais il n'y a pas d'église. Il n'y a pas non plus de cimetière ; la terre manque pour en faire un.

Quand un habitant meurt, on place le cercueil dans une barque ; un ancien du village se tient debout, à l'avant de la barque, avec une grande croix ; les parents et les amis du mort suivent en bateaux de toutes formes et de toutes grandeurs, et la petite flotte remonte le fleuve jusqu'au cimetière, à un mille du village.

Un convoi funèbre à Pilot town ne serait-il pas un sujet touchant pour un peintre, et ne ferait-il pas un curieux pendant au tableau d'une noce aux Attakapas, une de ces noces pittoresques où les mariés et leurs invités viennent à l'église à cheval, galopant gaiement à travers la prairie ?

Mais si le peintre trouve ici de rares bonnes fortunes artistiques, combien plus encore en trouve le romancier ! Quel plaisir de raconter une de ces vies si sagement et si vaillamment menées entre le ciel et l'eau, les amours de deux jeunes gens que le bayou sépare comme l'Hellespont séparait Héro et Léandre, — un peu moins cependant, — et les rudes devoirs accomplis pendant les tempêtes, et les aventures d'une de ces barques qui sont presque des êtres vivants et que leurs maîtres aiment comme l'arabe aime son cheval. Un pilote vient nous demander de faire le *portrait* de son *cutler* : "C'est une si brave barque !" dit-il.

Presque toutes les maisons sont confortables et coquettes. Ces pilotes gagnaient beaucoup d'argent dans la construction des jetées, et ils le dépensent sans compter. Ils sont tous intelligents, graves et polis. Quand nous quittons leur village, où nous avons été si cordialement accueillis, ils nous envoient la *Frances*, un joli steamer qui appartient à leur association, et ils nous remorquent jusqu'à l'embouchure du fleuve. La *Sapho* salue trois fois ces braves gens de sa banderolle blanche et bleue ; trois hurrahs pour Pilow town, et nous entrons dans le Golfe.

Notre projet est de gagner le fort Livingstone, à 70 milles d'ici, de visiter les îles de la baie Baratavia et d'y chercher les traces des frères Lafitte, les hardis pirates des vieux temps créoles. Mais la brise fraîchit ; de grosses vagues s'élèvent et prennent brutalement la *Sapho* par le travers. Elle tient bon pourtant, et va tant qu'elle peut aller. Des navires de 40 et 50 tonneaux renoncent à sortir ce jour-là et rentrent dans le fleuve. Il faut bien enfin faire comme eux, et, à notre grand regret, nous renonçons à la seconde partie de notre expédition. Ce sera pour l'automne prochain.

Nous gagnons Port-Eads, nous congédions la *Sapho* et nous nous embarquons sur un bateau-remorqueur qui remonte à la Nouvelle-Orléans.

MARC SAUVAILLE.

Impossible d'obtenir des employés des tramways de parler français. Quant aux anglais, il ne faut pas y songer, "don't you know." Mais qu'ils sont méprisables ces Canadiens-français qui de parti pris veulent absolument parler un mauvais anglais à leurs compatriotes, quand déjà ils ont peine à parler leur propre langue — "Pass tree — Change car — Lagadchatiare !!!" Troupeau d'imbéciles, voilà autant de sottises que vous nous chantez constamment.

M. Forget, M. Forget, vous êtes un des principaux directeurs de la Compagnie des tramways. Vous êtes Canadien-français. Avez-vous jamais remarqué les différents avis affichés dans vos voitures pour le public ? Non !... Je m'en doutais.

Eh bien lisez-les, M. Forget, et vous vous apercevrez qu'ils sont tous en langue anglaise — cela suffira pour mettre en branle votre patriotisme reconnu, et faire cesser sans délai cette injustice envers vos compatriotes, dont l'argent, si péniblement gagné, vaut bien celui des autres, croyez-m'en.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Jeudi de cette semaine Monseigneur Fabre a béni trois cloches et un nouvel orgue à Epiphanie.

Grande fête à Québec cette semaine à l'occasion des noces d'or de son Eminence le cardinal Taschereau.

Le Quatuor Vocal de Montréal chantera dimanche prochain, à St Louis de France, à l'occasion de la fête patronale de cette paroisse, l'*Ave Verum* de Dubois, sans accompagnement.

Nous disions dans notre dernier numéro :

"L'abbé Proulx quitte l'université ; tant mieux pour l'Université, tant pis pour lui."

Tout cela est changé depuis.

L'abbé Proulx reste à l'Université, tant mieux pour lui, tant pis pour elle.

Mgr Grimardias, évêque de Cahors, recevait hier, en son château de Mercises, Mgr Mourey, auditeur de rote.

A cette occasion, les gens du pays sont venus donner une aubade aux prélats.

NN. SS. Grimardias et Mourey ont réclamé l'*Hymne russe* et la *Marseillaise*, qu'une fanfare a exécutée aussitôt, aux applaudissements répétés des assistants. — *La Libre Parole*.

Nous accusons réception avec beaucoup de plaisir du "Lovell's Montreal Business Directory," que vient de publier la maison Lovell & Fils. C'est un joli volume de 335 pages, indispensable à tous les hommes d'affaires du pays. Il contient la nomenclature de toutes les industries, compagnies d'assurance et chemins de fer, ainsi que des commerçants de Montréal. Dans un excellent résumé, nous voyons les progrès que la ville de Montréal a faits depuis 250 ans. La maison Lovell a l'intention d'en faire une publication annuelle.

Dans le Numéro 11 du CANADA-REVUE nous publierons : "Mon ange, Adieu," romance, musique de Abt, paroles de Rémi Tremblay ; "Aimons-nous," sérénade, musique de Jules Uzès, paroles de Paul Payelle, et un Menuet pour piano, de Gaston Lemaire.

No. 109 St Denis

L. A. LABONDE,

"INSTRUCTION GIVEN ON GUITAR."

Grande enseigne — Rien autre chose.

Ce monsieur, je suppose, ne tient pas à avoir d'élèves français. Il sera facile de le satisfaire, si une bonne fois les Canadiens-français veulent bien s'entendre pour faire disparaître l'anglomanie qui les travaille.

LIBRAIRIE
DU
CANADA-REVUE
MONTREAL

ADRESSEZ LES DEMANDES A
M. LE DIRECTEUR DU CANADA-REVUE,
à Montréal.

Livrés à \$1, franc de port.

ŒUVRES D'ALPHONSE DAUDET.

- Numa Roumestan. 1 vol.
- Le Nabab. 1 vol.
- Le Petit Chose. 1 vol.
- Lettres de mon moulin. 1 vol.
- Contes du Lundi. 1 vol.
- Tartarin de Tarascon. 1 vol. illustré
- Tartarin sur les Alpes. 1 vol. illustré
- Port-Tarascon. 1 vol. illustré
- Trente ans de Paris. 1 vol. illustré
- Souvenirs d'un homme de lettres.
1 vol. illustré
- Les Femmes d'Artistes. 1 vol. illustré
- Jack. 1 vol. illustré
- L'Immortel. 1 vol. illustré
- Les Rois en exil. 1 vol. illustré
- Robert Helmont. 1 vol. illustré
- L'Obstacle. 1 vol. illustré
- L'Évangéliste. 1 vol.
- Rose et Ninette. 1 vol.

ŒUVRES DE GEORGE OHNET.

- Serge Panine. *Ouvrage couronné par
l'Académie française.* 1 vol.
- Le Maître de Forges. 1 vol.
- La Comtesse Sarah. 1 vol.
- Lise Fleuron. 1 vol.
- La Grande Marnière. 1 vol.

- Les Dames de Croix-Mort. 1 vol.
- Noir et Rose. 1 vol.
- Volonté. 1 vol.
- Le docteur Rameau. 1 vol.
- Dernier Amour. 1 vol.
- Dette de Haine. 1 vol.
- L'Âme de Pierre. 1 vol. illustré

ŒUVRES D'OCTAVE FEUILLET.

- Les amours de Philippe. 1 vol.
- Histoire de Sibylle. 1 vol.
- Le Journal d'une femme. 1 vol.
- Julia de Trécœur. 1 vol.
- Monsieur de Camors. 1 vol.
- Le Roman d'un jeune homme pau-
vre. 1 vol.
- La Veuve. 1 vol.
- La Morte. 1 vol.
- Un Mariage dans le monde. 1 vol.
- Histoire d'une Parisienne. 1 vol.
- La Petite Comtesse.—Le Parc-Onesta.
1 vol.
- Le Divorce de Juliette. 1 vol.
- Scènes et Comédies. 1 vol.
- Scènes et Proverbes. 1 vol.
- Bellah. 1 vol.
- Honneur d'Artiste. 1 vol.

Prix de chacun des ouvrages ci-
dessus expédiés *franco* au Canada ou
aux États-Unis.

\$1.00 LE VOL.

La Librairie du CANADA-REVUE se
charge de fournir aux abonnés tous
les ouvrages français de mérite qui lui
seront demandés aux conditions ordi-
naires de la librairie.

Toute demande doit être accompa-
gnée de son montant en argent ou
mandat postal.

Petit Traité
DE
SOLFÈGE
PAR
CHARLES LABELLE

Le petit Traité de Solfège est un
ouvrage qui devrait être entre les
mains de tous ceux qui désirent ap-
prendre à lire la musique.

PRIX 40 Cents.

En vente chez

EMILE DEMERS

1611 Rue Notre-Dame,
Montréal.

COMPAGNIE
D'EXPOSITION de MONTREAL

— GRANDE —

EXPOSITION

PROVINCIALE A MONTREAL

15 Septembre 1892.

DEUXIEME EXPOSITION ANNUELLE

Grande exposition de bestiaux. Magnifique éta-
lage horticole. Belle collection de reliques histori-
ques, par la société des antiquaires et numismates.
Attractions extraordinaires, ascensions en ballon,
descentes en parachute, par Stanley Spoucer, aéro-
naute anglais d'un grand renom, fanfare militaire
et concert, beaux feux d'artifice et belle musique,
brillantes illuminations électriques.
Service du Trainway Electrique jusqu'aux ter-
rains.

Exposition ouverte le Jour et le Soir.

ADMISSION — — — — 25 Cents.

Toute demande d'espace doit être faite immédia-
tement.
Pour listes de prix et toutes informations, s'a-
dresser à

S. C. STEVENSON,

Gérant et Secrétaire,
Montréal

9, 10, 11, 12

EDITEUR ET **EDMOND HARDY** IMPORTATEUR

Musique en feuilles, Partition d'Opéras, Recueils de Melodies et Chansons.
1615 Rue Notre-Dame, - MONTREAL.

NOUVEAUTES MUSICALES,

MUSIQUE VOCALE.

- Valse des Papillons (Vandergoten)... 60 cts.
- La même à deux voix..... 60 "
- Santiago, Valse espagnole, (Corbin) pour
soprano ou ténor..... 60 "
- Poème des Souvenirs, recueil de 10 jolies
mélodies pour chant et piano par E.
Welter..... \$1.00

MUSIQUE POUR PIANO.

- Au Bonel, (Godard)..... 60 cts
- Les Voix de la Cathédrale, fantaisie,
(Frisque)..... 60 "
- Valse du Ballet Michel Strogoff (Gro-
gnin)..... 60 "
- Rossignol et Fauvette, mazurka de con-
cert, (Labayo)..... 75 "

En vente chez EDMOND HARDY, marchand et importateur de Musique et d'Instruments. Seul
agent au Canada pour la célèbre maison Mahillon de Londres et Bruxelles. 1615, N.-Dame, Montréal.

*TRADUCTIONS de l'anglais en français, et du
français en anglais; réductions de pétitions,
soumissions, rapports, etc., etc., corrections
d'épreuves, etc., etc*

Les personnes qui seraient dans le cas de faire faire des travaux de ce
genre sont priées de s'adresser par lettre à la

Boite 324, Bureau de Poste,
MONTREAL, QUE

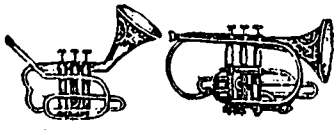
TRUDEL & DEMERS

—LIBRAIRES, PAPETIERS—
Fournitures de Bureau.
1611 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.

Drs. MATHIEU ET BERNIER CHIRURCIENS-DENTISTES

112 CHAMP-DE-MARS,
MONTREAL.

Extraction de dents sans douleur au moyen de procédés les plus perfectionnés.



AVANT.

APRES.

GEORGE VIOLETTI

Fabricant et importateur d'Instruments de Musique
Harpes à vent et réparations de toutes sortes.
635 rue Notre-Dame, - MONTREAL.

ARCHAMBAULT

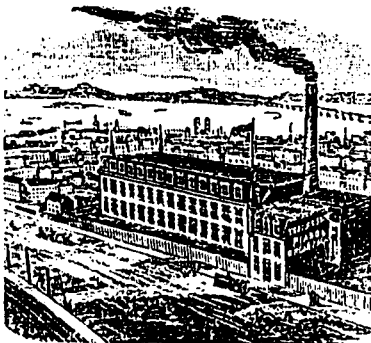
Photographie Artistique

1662 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.

Spécialité de portraits grandeur nature au pastel et crayon.

THOS F. G. FOISY

FABRICANT DE



PIANOS

DROITS.
CARRÉS
ET A QUEUE.
214 Rue Papineau,
MONTREAL.

Telephones 7227 et 1700.

M. FOISY fait le commerce de gros et de détail. Les communautés religieuses ont tout intérêt à s'adresser à cette maison.

Les pianos canadiens fabriqués par la maison Foley sont garantis pour cinq ans.

Pianos faits à ordre pour convenir à l'aménagement des salons.

Les grandes réparations seulement sont faites par la maison Foley, et exécutées dans le plus bref délai sur le même principe que les pianos neufs.

Agents demandés dans toutes les parties du pays.

AGENCE ETABLIE EN 1862

GUSTAVE FAUTEUX,

COURTIER D'ASSURANCE

FEU, VIE ET MARINE

Membre du Fire Underwriters' Association

Directeur du Board of the Montreal Fire Insurance Brokers,
et Agent de la Compagnie

North British and Mercantile Fire and Life Insurance Co.,

LA COMPAGNIE LA PLUS PUISSANTE AU MONDE.

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	52,053,716
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	4,519,753
REVENU ANNUEL.....	12,000,000

M. FAUTEUX s'occupe avec beaucoup de soin des assurances de ses nombreux clients en les plaçant dans les meilleures compagnies, et en cas de feu, par son expérience, leur facilitant un prompt et libéral règlement de leurs pertes dans le plus bref délai.

Bureau—No. 78 rue St. Francois Xavier, Montreal.

Bell Telephone No. 318

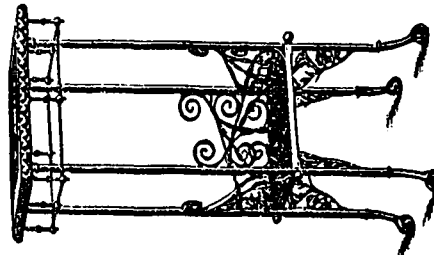
RENAUD, KING & PATTERSON

652 RUE CRAIG,

FABRICANTS DE

Meubles de Fantaisie et de Gout.

Meubles de toutes sortes faits sur commandes, aussi en main un immense stock de meubles de toutes sortes à des prix très modérés.



LA FORTUNE

Journal littéraire de 16 pages, fondé avec un capital social de \$20,000, paraissant tous les samedis, à 100,000 DE CIRCULATION, paie ses collaborateurs, recrutés parmi nos meilleurs écrivains, et offre des chances extraordinaires aux acheteurs.

Pour to cts., le prix du Journal vous pouvez devenir actionnaire.

Pour argent remis, moins 5 p. c.	\$1000 00	Pour argent remis, moins 5 p. c.	\$125 00
" " " " " " " " " " " " " " " "	500 00	" " " " " " " " " " " " " " " "	50 00
" " " " " " " " " " " " " " " "	250 00	" " " " " " " " " " " " " " " "	25 00

Le Journal LA FORTUNE contient de plus un roman très émouvant :

LA VISION DU CHATEAU DES PYRENEES.

Des légendes, nouvelles littéraires, poésies, de plus une chronique de tous les faits principaux du pays et de l'étranger, etc., etc.

PRIX DE L'ABONNEMENT :—Un an, \$5.00 ; six mois, \$3.00 ; quatre mois, \$2.25.

Tout abonné a donc 52 chances dans un an de devenir actionnaire et de gagner les gros lots.

Empressez-vous de vous abonner ou d'en acheter quelques numéros.

Tirage des lots et parts fait à époque fixe, désignée d'avance.

BUREAU PRINCIPAL, 1555 rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice

Bedard, Brunet & Cie, Propriétaires.

RODOLPHE BRUNET, directeur-gérant,

J. G. BOISSONNAULT, secrétaire de la rédaction.